



SM le Roi échange des messages de félicitations avec des chefs d'Etat et de gouvernement de pays frères et amis à l'occasion du Nouvel An

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10402

Vendredi 3 Janvier 2025

En flagrante collusion avec le terrorisme au Mali

Alger le pompier pyromane de service



Page 4



Les défis du projet de loi sur la grève au Maroc

*Liberté syndicale, processus
législatif et conséquences
socioéconomiques*

Par Mohamed Assouali

Page 3

Nouvel An : SM le Roi échange des messages de félicitations avec des chefs d'Etat et de gouvernement de pays frères et amis

Actualité



A l'occasion de l'avènement du Nouvel An 2025, SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé des cartes de vœux aux chefs d'Etat et de gouvernement de pays frères et amis, leur exprimant Ses chaleureuses félici-

tations et Ses sincères vœux de santé et de bonheur.

Par la même occasion, Sa Majesté le Roi a reçu des cartes et des messages de félicitations des dirigeants de ces pays ainsi que de hautes personnalités internationales, présentant au Souve-

rain leurs vœux de santé et de bonheur et souhaitant davantage de progrès et de prospérité au peuple marocain, sous la sage conduite de Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve.

Il s'agit, à ce jour (mardi), de : - Son Altesse Cheikh Mohammed Ben Zayed

Al-Nahyane, Président de l'Etat des Emirats Arabes Unis; - Leurs Majestés le Roi Abdallah II Ibn Al Hussein, Souverain du Royaume Hachémite de Jordanie, et la Reine Rania Al Abdallah; - Leurs Altesses Royales le Prince Héritier du Royaume Hachémite de Jordanie, Al Hussein Ibn Abdallah II, et la Princesse Rajwa Al Hussein; - Sa Majesté Haitham Ben Tarek, Sultan d'Oman; - Sa Majesté le Roi Philippe, Roi des Belges, et Sa Majesté la Reine Mathilde; - Sa Majesté le Roi Frédéric X, Souverain du Royaume de Danemark; - S.E.M Xi Jinping, Président de la République Populaire de Chine; - S.E.M Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie; - S.E.M Abdel Fattah Al-Sissi, Président de la République Arabe d'Egypte; - S.E.M Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone; - S.E.M Kassym-Jomart Tokayev, Président de la République du Kazakhstan; - S.E.M Shavkat Mirziyoyev, Président de la République d'Ouzbékistan; - S.E.M Sergio Mattarella, Président de la République d'Italie; - S.E.M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne; - S.E.M Michael D. Higgins, Président d'Irlande; - S.E.M Tamás Sulyok, Président de la République de Hongrie; - S.E.M Viktor Orbán, Premier ministre de la République de Hongrie; - S.E.M Shigeru Ishiba, Premier ministre du Japon; - Leurs Excellences Mme Francesca Civerchia et M. Dalibor Ricciardi, Capitaines-Régentes de la République de Saint-Marin; - S.E.M Mark Rutte, Secrétaire général de l'OTAN.

Le Général de Corps d'Armée, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud reçoit le Conseiller de SA l'Emir du Qatar aux affaires de défense

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le Général de Corps d'Armée, Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, a reçu, mardi au niveau de l'Etat-Major Général des FAR à Rabat, le Général de Corps d'Armée, Hamad Ben Ali Al Attiyah, Conseiller de Son Altesse l'Emir du Qatar aux affaires de défense.

Lors de cette entrevue, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Qatar à Rabat, des chefs de bureaux concernés de l'Etat-Major Général des

FAR ainsi que des membres de la délégation qatarie, les deux parties ont mis en exergue les relations de fraternité et d'amitié qui lient les Forces Armées Royales et leurs homologues qataries, marquées par la confiance, le respect mutuel et la volonté commune de consolider ces liens à l'avenir, indique un communiqué de l'Etat-Major Général des FAR.

La coopération militaire maroco-qatarie et la volonté de la dynamiser conformément aux Hautes Directives des deux chefs d'Etat, ont été au menu des discussions.



L'OMDH plaide pour la mise en place d'un Code de la famille assurant justice et égalité des droits entre hommes et femmes

Le bureau exécutif de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH) a salué l'engagement continu du Maroc dans le système international des droits humains à travers le vote positif en faveur de la résolution des Nations unies concernant l'abolition de la peine de mort, lors de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale de l'ONU, considérant que cela constitue un pas positif vers son abolition définitive.

Lors d'une réunion tenue récemment, l'OMDH a également mis l'accent sur la nécessité de ratifier le protocole facultatif annexé au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, concernant l'abolition de la peine de mort.

Par ailleurs, cette ONG défendant les droits humains a salué le lancement du processus de révision du Code de la famille en vue d'être en phase avec des mutations sociétales et les acquis constitutionnels, ainsi que les engagements internationaux du Maroc, tout en rappelant le memorandum présenté par l'OMDH à l'Instance chargée de la révision du Code de la famille et plaidant pour la mise en place d'« un texte législatif qui serait à même d'assurer l'équité, la justice et l'égalité des droits entre hommes et femmes, ainsi que de garantir l'intérêt supérieur de l'enfant », lit-on dans un communiqué de l'OMDH.

S'agissant de ce dernier point, l'OMDH a mis l'accent sur « la nécessité d'éliminer toute forme d'ambiguïté concernant la protection légale des enfants dont la filiation paternelle



est confirmée par des expertises médicales et génétiques ».

D'autre part, le Bureau exécutif de l'OMDH a exprimé sa satisfaction quant aux conditions positives qui entourent les préparatifs du prochain congrès national, qui se tiendra les 25, 26 et 27 avril 2025 à Rabat, appelant tous les membres de l'Organisation à s'y engager activement.

A rappeler que l'OMDH est une ONG fondée en 1988, dont le siège est situé à Rabat. Son objectif principal est de promouvoir et défendre les droits humains au Maroc, en se référant aux dispositions de la Constitution de 2011, ainsi qu'aux valeurs de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et à divers pactes internationaux relatifs aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Les défis du projet de loi sur la grève au Maroc

Liberté syndicale, processus législatif et conséquences socioéconomiques



Le projet de loi sur le droit de grève au Maroc soulève de vives préoccupations concernant les libertés syndicales, la transparence du processus législatif et les conséquences sociales et économiques qu'il pourrait engendrer. En effet, bien que l'adoption de cette loi soit perçue par certains comme une nécessité pour garantir la continuité des services publics, elle comporte des limitations importantes qui affectent le droit constitutionnel à la grève et risquent de déstabiliser davantage les relations sociales et économiques du pays. Cet article se focalise sur les principaux enjeux et défis associés à ce projet de loi et propose des pistes pour un consensus plus large et une législation plus équilibrée.

La restriction des libertés syndicales

Le droit d'adhérer à un syndicat de son choix, celui de négocier collectivement et de pouvoir faire grève sont des droits fondamentaux obtenus grâce à de grands sacrifices. Le patronat, avec la complicité des pouvoirs politiques, dans certains cas, a cherché depuis toujours à affaiblir les syndicats, au moment où ceux-ci doivent affronter de nouveaux défis inhérents aux conséquences de la mondialisation, notamment en termes de précarisation du travail.

Les forces de gauche ont depuis toujours défendu le droit d'adhérer à un syndicat, d'observer une grève, car les deux restent indispensables pour l'émancipation des travailleurs.

Au Maroc, le nouveau projet de loi de la grève qui avait suscité de grandes attentes semble décevoir une large partie des acteurs de la vie ouvrière et syndicale. L'un des principaux reproches à l'égard de ce projet de loi concerne la restriction des libertés syndicales. En imposant une période de préavis longue et en sanctionnant sévèrement les grèves spontanées, le projet limite la capacité des syndicats à réagir rapidement aux crises professionnelles. De plus, la possibilité de dissoudre

un syndicat en cas de non-respect des nouvelles dispositions soulève de sérieuses inquiétudes quant à l'autonomie des organisations syndicales. Les syndicats considèrent ces mesures comme une tentative d'affaiblir leur rôle crucial dans la défense des droits des travailleurs, risquant ainsi de fragiliser le mouvement syndical au Maroc et de rendre plus difficile l'exercice d'un droit constitutionnel fondamental.

Des irrégularités formelles et procédurales dans l'adoption du projet

Le processus législatif entourant le projet de loi sur la grève présente plusieurs irrégularités qui remettent en question son intégrité. Le texte a été soumis à un vote à la fin de la session parlementaire, sans consultation réelle avec les syndicats, les employeurs, ni les autres parties prenantes importantes telles que le Conseil économique, social et environnemental. Cette absence de dialogue et de concertation, couplée à des modifications apportées à la dernière minute, a conduit à une perception de manque de transparence et de légitimité du projet. Une telle situation accroît les tensions sociales et suscite des critiques sur le manque de volonté politique d'impliquer les acteurs concernés dans la conception d'une législation d'importance nationale.

La divergence de positions entre le gouvernement et l'opposition

La question du droit de grève suscite une vive divergence entre le gouvernement et les partis de l'opposition. Alors que le gouvernement défend la nécessité de restreindre l'organisation des grèves afin de garantir la continuité des services publics essentiels tels que la santé, l'éducation et les transports, l'opposition, en particulier le groupe socialiste, rejette catégoriquement le projet de loi, considérant certaines de ses dispositions comme une restriction excessive et injustifiée du droit de

grève, qui demeure un droit constitutionnel. Ce clivage entre la majorité et l'opposition met en lumière le manque de consensus social sur un sujet aussi sensible. Il apparaît donc crucial qu'un compromis soit trouvé entre les deux camps pour éviter des divisions profondes et aboutir à une législation équilibrée.

Les répercussions sociales et économiques : Un risque pour la stabilité

L'adoption de cette loi dans sa version actuelle pourrait entraîner des répercussions négatives tant sur le plan social qu'économique. En limitant l'exercice du droit de grève, le gouvernement pourrait, sans le vouloir, engendrer une intensification des grèves spontanées et des protestations non organisées. Cela nuirait à la productivité des secteurs clés de l'économie et pourrait avoir un impact dévastateur sur l'attractivité du Maroc pour les investissements étrangers. De plus, un renforcement des divisions entre le secteur public et le secteur privé risquerait de fragiliser la cohésion sociale, perturbant ainsi les prestations des services publics essentiels et affectant directement la vie quotidienne des citoyens.

Des expériences internationales à étudier : Les cas de la France, de l'Allemagne et de la Suède

Le Maroc pourrait s'inspirer des modèles de régulation du droit de grève appliqués dans d'autres pays pour éviter de tomber dans des dérives qui nuiraient à la classe ouvrière, voire à l'image de notre pays. A titre d'exemple, la France a réussi à établir un équilibre entre la protection du droit de grève et la garantie de la continuité des services publics grâce à un encadrement strict mais équilibré. L'Allemagne, quant à elle, intègre une participation directe des syndicats dans la formulation des législations sociales, ce qui permet de mieux concilier les droits des travailleurs et l'intérêt gé-

ral. En Suède, le dialogue social est au cœur de la gestion des relations de travail, permettant d'éviter les crises sociales et de maintenir une stabilité économique. Ces exemples montrent qu'un cadre flexible, favorisant le dialogue et la concertation, peut être la clé pour éviter les dérives et parvenir à un équilibre social durable.

L'appel à une vision participative et consensuelle

Face à l'absence de consensus social et à la polarisation du débat, il est crucial d'adopter une approche participative pour la rédaction de cette loi. Une législation équilibrée doit impérativement prendre en compte les préoccupations des syndicats, des employeurs et de la société civile, tout en respectant les principes constitutionnels. Ce processus devrait inclure une véritable consultation avec toutes les parties prenantes, afin d'élaborer un projet de loi qui soit à la fois juste et en harmonie avec les exigences sociales et économiques du Maroc.

L'incomplétude du cadre législatif syndical : Un obstacle supplémentaire

Un autre problème majeur réside dans l'absence d'une loi régissant spécifiquement le travail syndical au Maroc. Sans un cadre juridique clair et précis sur le rôle des syndicats, la loi sur la grève apparaît incomplète et insuffisante pour garantir un véritable équilibre entre les droits des travailleurs et les nécessités de l'économie. Une telle loi est indispensable pour renforcer l'indépendance des syndicats et leur capacité à défendre efficacement les droits des travailleurs.

Un besoin impératif de consensus

Le projet de loi sur la grève représente un véritable défi pour la stabilité sociale et économique du Maroc. Bien que la réglementation du droit de grève soit nécessaire, la version actuelle du projet comporte des limitations qui risquent d'aggraver les tensions sociales et d'impacter négativement l'économie nationale. Il est donc crucial d'adopter une approche inclusive et consensuelle, en impliquant toutes les parties prenantes dans la conception de la législation. Ce n'est qu'à travers un dialogue véritablement participatif que le Maroc pourra adopter une loi sur la grève juste, équilibrée et respectueuse des droits des travailleurs tout en assurant la continuité des services publics. Seule une telle approche permettra d'éviter que cette loi ne rencontre le même sort que d'autres réformes qui ont échoué en raison d'un manque de consensus (Etat social, Caisse de compensation, Caisses de retraite...)

Par Mohamed Assouli
Membre de la Commission nationale
d'arbitrage et d'éthique de l'USFP



En flagrante collusion avec le terrorisme au Mali

Alger le pompier pyromane de service



Dans un communiqué au ton cinglant et sans précédent, le ministère malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a ouvertement accusé l'Algérie d'actes gravissimes. Publié le 1er janvier, ce communiqué, inédit par sa clarté et sa virulence, dénonce «le soutien d'Alger aux groupes terroristes opérant au Sahel, son ingérence répétée dans les affaires intérieures maliennes et sa posture de domination empreinte de mépris».

Pendant plusieurs années, l'Algérie s'est présentée comme une puissance régionale bienveillante, jouant les médiateurs dans les conflits sahéliens. Mais derrière ce masque se cache une réalité bien plus sombre. Selon Bamako, l'Algérie agit comme un véritable sponsor du chaos, offrant refuge et soutien logistique aux groupes terroristes qui sèment la terreur au Mali et dans toute la région. «En janvier 2024, le Gouvernement de transition dénonçait déjà la proximité et la complicité de l'Algérie avec les groupes terroristes qui déstabilisent le Mali et à qui elle a offert le gîte et le couvert, tout en contrôlant leurs actions criminelles contre les populations civiles maliennes et du Sahel», lit-on dans ledit communiqué. En choisissant des mots aussi lourds de sens, Bamako n'a laissé aucune place à l'interprétation : Alger offrirait non seulement un refuge aux groupes armés, mais contrôlerait tout aussi leurs actions criminelles contre les populations civiles.

Le Mali dénonce également une ingérence constante, marquée par ce que le communiqué décrit comme un «paternalisme condescendant et méprisant». L'Algérie semble vouloir dicter ses choix à un Mali qui, désormais, refuse de plier. En qualifiant Alger de «pompier-pyromane», Bamako révèle au grand jour une stratégie perverse où l'Algérie exacerbe les conflits pour mieux s'imposer comme interlocuteur incontournable sur la scène régionale.

Le communiqué ne se limite pas aux griefs. Il fait également écho à une fierté retrouvée du Mali, qui rappelle les succès éclatants de ses forces armées dans la lutte contre le terrorisme. Cette réussite, symbole d'un Mali désormais maître de son destin, serait «insupportable et mal digérée par les responsables algériens» que le MAE malien dépeint comme «nostalgiques d'un passé révolu».

Le communiqué rappelle que «des options stratégiques pour la lutte contre les groupes armés terroristes, soutenus du reste par des sponsors étatiques étrangers, relèvent exclusivement de la souveraineté du Mali et des choix de la Confédération des Etats du Sahel». «En la matière, le Mali n'est ni demandeur ni preneur de leçons de la part de l'Algérie, qui a conduit, dans un passé récent, en toute souveraineté, sa lutte contre le terrorisme», souligne le document.

En guise de réplique, Bamako invite l'Algérie à balayer devant sa propre porte. Le communiqué mentionne la question kabyle, épineuse pour Alger, comme un symbole des contradictions internes de ce pays qui prétend donner des leçons au Mali. Pour ce dernier, l'Algérie, minée par ses propres crises, aurait tout intérêt à se concentrer sur ses affaires domestiques, marquées par des revendications identitaires et politiques, plutôt que de jouer au mentor toxique dans la région. «Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale invite ainsi l'Algérie à recentrer son énergie sur la résolution de ses propres crises et contradictions internes, y compris la question kabyle, et à cesser de faire du Mali un levier de son positionnement international», précise le communiqué.

Bamako, soutenu par ses alliés de la Confédération des Etats du Sahel, réaffirme sa détermination à éradiquer le terrorisme, quel qu'en soit le prix. «Le ministère réitère la détermination du Mali,

engagé avec le Burkina Faso et la République du Niger dans la Confédération AES, à éradiquer le terrorisme sous toutes ses formes», insiste le communiqué.

Pour Abdelwahad Touimi, expert en relations internationales, «ces accusations mettent en lumière un jeu diplomatique jugé pervers, où les rivalités et conflits seraient exploités par Alger pour asseoir une domination politique et renforcer une emprise sur les dynamiques régionales». «Ce bras de fer entre le Mali et l'Algérie pourrait avoir des conséquences profondes pour la stabilité de la région. Alors que les alliances se redessinent, notamment avec l'émergence de l'AES, le rôle de l'Algérie comme interlocuteur crédible dans le Sahel semble sérieusement compromis», affirme le spécialiste. Selon lui, «face aux agissements dénoncés, il est impératif de condamner l'Algérie avec la dernière vigueur». «Ces actes s'ils sont prouvés, constituent une trahison non seulement envers le Mali, mais également envers toute la région sahélienne. Les accusations maliennes ne sont donc pas seulement une mise en garde : elles constituent un appel à la communauté régionale et internationale pour qu'elle prenne conscience du rôle destructeur de l'Algérie», souligne-t-il. Et d'ajouter : «Le Mali, pour sa part, montre l'exemple d'un pays qui refuse de plier face aux ingérences. Son combat pour la souveraineté et la sécurité mérite le respect et le soutien de tous ceux qui aspirent à une Afrique forte et unie», conclut Abdelwahad Touimi.

Mehdi Ouassat

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE



REPUBLIQUE DU MALI
En Peuple - En Bar - En Foi

COMMUNIQUÉ

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a appris par voie de presse et avec une profonde stupeur, les propos de S.E. M. AFEN, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, consistant à assurer la stratégie malienne de lutte contre le terrorisme.

Les propos du Ministre algérien des Affaires étrangères illustrent le tenace du communiqué 064 du 25 janvier 2024 par lequel le Gouvernement de Transition dénonçait déjà la proximité et la complicité de l'Algérie avec les groupes terroristes qui déstabilisent le Mali et à qui elle a offert le gîte et le couvert, tout en contrôlant leurs actions criminelles contre les populations civiles maliennes et du Sahel.

Violamment, les succès indéniables des Forces Armées et de Sécurité du Mali, ainsi que la pression exercée sur des groupes terroristes soutenus par l'Algérie ont dû mal à passer chez certains responsables algériens, nostalgiques d'un passé révolu.

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali exprime sa vive préoccupation suite à la persistance de certaines Autorités algériennes à poursuivre les actes d'ingérence dans les affaires intérieures de la République du Mali, empreints de paternalisme, de condescendance et de mépris.

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale condamne avec la dernière vigueur cette nouvelle ingérence de l'Algérie dans les affaires intérieures du Mali, à travers un membre du Gouvernement algérien, et rappelle que les options stratégiques pour la lutte contre les groupes armés terroristes, soutenus du reste par des sponsors étatiques étrangers, relèvent exclusivement de la souveraineté du Mali et des choix de la Confédération des Etats du Sahel. En la matière, le Mali n'est ni demandeur ni preneur de leçons de la part de l'Algérie, qui a conduit, dans un passé récent, en toute souveraineté, sa lutte contre le terrorisme.

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale invite ainsi l'Algérie à recentrer son énergie sur la résolution de ses propres crises et contradictions internes, y compris la question kabyle, et à cesser de faire du Mali un levier de son positionnement international.

Au regard de la sympathie non dissimulée des Autorités algériennes à l'égard des groupes terroristes opérant au Mali et au Sahel, le Ministère réitère la ferme opposition du Mali à toute forme d'implication de l'Algérie dans ses affaires intérieures et ne permettra à aucun acteur extérieur de mener une stratégie évitable de pompier - pyromane.

Le Ministère réitère la détermination du Mali, engagé avec le Burkina Faso et la République du Niger dans la Confédération AES, à éradiquer le terrorisme sous toutes ses formes.



Koulikouba, le 1er janvier 2025

Facultés de médecine

Société

Le nombre de places pédagogiques en hausse de 88% en 2024

Le nombre de places pédagogiques dans les Facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire a augmenté de 88% en 2024 par rapport à 2019, a souligné, mardi à Rabat, le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Amine Tahraoui.

Le ministère table sur 7.543 nouvelles places à partir de 2027, conformément à la convention-cadre signée entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation et le ministère de l'Économie et des Finances relative à la mise en œuvre du programme d'augmentation des effectifs du secteur de la santé à l'horizon 2030, pour un coût de plus de 3 milliards de dirhams (MMDH), a fait savoir M. Tahraoui qui s'exprimait lors d'une séance consacrée aux questions orales à la Chambre des conseillers.

Concernant la catégorie des infirmiers et techniciens de santé, le ministre a fait état de 8.360 places pédagogiques dans le cycle de la licence en 2024, soit une hausse de 206%, alors que 680 places pédagogiques ont été consacrées au cycle du master entre 2020 et 2024 (+353%), ajoutant que son département envisage d'ouvrir 11.900 places pédago-

giques d'ici 2029.

Le ministère, a-t-il enchaîné, se penche sur un projet visant à créer 16 équipes de recherche et 4 laboratoires de recherche pour le cycle de doctorat dans les Instituts supérieurs des professions infirmières et techniques de santé (ISPITS), en coordination avec les partenaires gouvernementaux et sociaux, en plus d'augmenter le nombre de postes de médecins spécialistes résidents sur une durée de cinq ans, avec une augmentation de 100 postes chaque année pour les résidents contractuels et de 50 postes pour les résidents non contractuels.

Ces mesures permettront de passer de 18 professionnels de santé pour 10.000 habitants en 2022, à 45 professionnels de santé/10.000 habitants d'ici 2030, et ce, en droite ligne avec les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a-t-il souligné.

Le ministre a rappelé, dans ce sens, que le gouvernement a œuvré pour renforcer l'offre de santé et augmenter les effectifs du secteur, faisant remarquer que le nombre de postes budgétaires dédié au recrutement des cadres de santé est passé de 4.000 postes en 2019 à 6.500 prévus en 2025, tout en renforçant les



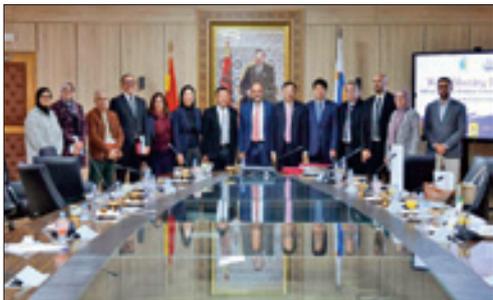
attribution des services déconcentrés du ministère, à travers la délégation de signature pour l'organisation des concours régionaux de recrutement depuis fin 2020.

M. Tahraoui a, par ailleurs, relevé que le renforcement des attributions de ces services permet une plus grande flexibilité dans la gestion du déficit que connaissent certaines régions en matière de cadres médicaux et infirmiers, et en tenant compte des particularités de chaque région

dans la perspective de l'opérationnalisation des groupements sanitaires territoriaux.

Doter les établissements de santé des ressources humaines nécessaires est une priorité pour tout système de santé, a assuré le responsable, soulignant que la conception et la mise en œuvre de toute politique de santé "sont tributaires de la disponibilité de cadres de santé capables d'assurer des prestations de santé qui répondent aux aspirations des citoyens.

Signature d'un mémorandum d'entente entre les Universités Moulay Slimane et Chang'an de Chine



L'Université Moulay Slimane a signé récemment un mémorandum d'entente avec son homologue Chang'an de Chine, visant à renforcer les partenariats au niveau académique et à explorer des opportunités de coopération dans les domaines de l'enseignement et de la recherche scientifique.

Cette signature a eu lieu lors d'une cérémonie d'accueil organisée par le président par intérim de l'Université Moulay Slimane, Khalid Mehdi, en l'honneur de la délégation chi-

noise, et dont l'objectif principal est de développer la coopération académique, encourager l'innovation en recherche et organiser des programmes d'échange pour les étudiants et les enseignants.

« Il est à noter que ce partenariat ouvrira sans aucun doute de nouvelles perspectives pour les étudiants et les enseignants des deux universités, leur permettant de bénéficier d'expertises et de programmes diversifiés en matière d'enseignement et de recherche scientifique», selon un communiqué

de l'Université Moulay Slimane.

Dans une allocution à cette occasion, Khalid Mehdi s'est félicité de cette visite, qui reflète l'esprit de partenariat et d'ouverture sur les expériences académiques mondiales.

Il a précisé que cette rencontre représente une occasion pour renforcer la coopération entre les deux universités et que la signature de ce mémorandum constitue un point de départ pour des initiatives académiques et de recherche fructueuses, contribuant au développement de la recherche scientifique et ouvrant des horizons nouveaux pour les échanges académiques et le partage d'expertises.

Il convient de rappeler que l'Université Chang'an, fondée en 1951, est considérée comme l'une des universités leaders en Chine, notamment dans les domaines de l'ingénierie et des sciences appliquées, et est située à Xi'an dans la province du Shaanxi.

H.T

Avancement de 10.393 fonctionnaires de police au titre de l'exercice 2024

Un total de 10.393 fonctionnaires de police, dont 466 appartenant à la gent féminine, ont bénéficié de l'avancement au titre de l'exercice budgétaire 2024, a annoncé la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Le taux des bénéficiaires de la promotion a avoisiné cette année les 68% du nombre total des inscrits sur les tableaux d'avancement, ajoute la même source dans un communiqué, relevant qu'il s'agit d'un taux élevé et inédit par rapport aux dernières années.

Le communiqué précise que les bénéficiaires de l'avancement au titre de cette même année se répartissent entre fonctionnaires de police en uniforme (7.005) et en civil (3.388).

La DGSN a accordé un intérêt tout particulier aux agents de grades inférieurs et moyens, souligne la même source, faisant savoir que 3.564 agents ont bénéficié de l'avancement au grade de brigadier de police, 1.269 à celui de brigadier-chef et 1.716 à celui d'inspecteur de police principal.

Les jurys d'avancement se sont

basés, lors de leurs délibérations, sur un pacte intégré d'évaluation des performances des fonctionnaires et de leur notation annuelle, et ce, selon des critères précis, notamment la compétence professionnelle, le mérite, la performance et l'ancienneté dans l'exercice du métier et dans le grade, le parcours professionnel et la discipline des fonctionnaires inscrits dans les tableaux d'avancement, ainsi que la nature et l'importance du poste et de la mission.

La DGSN accorde une importance particulière à l'avancement et veille à sa périodicité annuelle, en le plaçant à la tête des mécanismes de promotion professionnelle et comme l'une des principales incitations administratives qui encouragent les fonctionnaires de police, femmes et hommes, à faire preuve de davantage de sacrifices et d'abnégation dans l'exercice de leurs nobles missions de veiller sur la sécurité des citoyennes et citoyens, de protéger leurs biens et d'améliorer la qualité des prestations qui leur sont offertes, conclut le communiqué.



Les forces syriennes lancent une opération à Homs



Les forces de sécurité syriennes ont lancé jeudi une "opération de ratissage" à Homs, une ville du centre de la Syrie, a annoncé un média officiel, ciblant des quartiers de la minorité alaouite dont est issu le clan Assad, selon une ONG.

"Le ministère de l'Intérieur, en coopération avec le département des opérations militaires, commence une opération de ratissage à grande échelle dans les quartiers de la ville de Homs", a déclaré l'agence de presse Sana, citant un responsable de la sécurité.

Le communiqué indique que les cibles sont des "criminels de guerre et des personnes impliquées dans des crimes, qui ont refusé de remettre leurs armes et de se rendre aux centres de régularisation" mais aussi des "fugitifs, des munitions et des armes cachées".

Depuis l'offensive éclair menée par des rebelles islamistes qui leur a permis de prendre le pouvoir en décembre,

le gouvernement de transition enregistre les anciens conscrits et soldats et leur demande de remettre leurs armes.

"Le ministère de l'Intérieur appelle les habitants des quartiers de Wadi al-Dhahab et Akrama (...) à rester chez eux et à coopérer pleinement avec nos forces", indique le communiqué.

Cette opération vise deux districts à majorité alaouite, une minorité musulmane dont est issu le président renversé Bachar al-Assad, a déclaré à l'AFP Rami Abdel Rahmane, le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

"La campagne vise à rechercher d'anciens membres des chabiha (milices pro-gouvernementales) et ceux qui ont organisé ou participé aux manifestations alaouites la semaine dernière, que l'administration a considérées comme des incitations contre son autorité", a-t-il précisé.

Le 25 décembre, des milliers de personnes ont manifesté dans plu-

sieurs régions syriennes après la diffusion d'une vidéo montrant une attaque contre un sanctuaire alaouite dans le nord du pays.

L'AFP n'a pas pu vérifier l'authenticité de la vidéo, mais le ministère de l'Intérieur a indiqué qu'elle était "ancienne et remontait à la libération d'Alep", la grande ville du nord de la Syrie, début décembre.

Les nouvelles autorités ont tenté à plusieurs reprises de rassurer les minorités en leur assurant qu'elles ne seraient pas victimes de persécutions. Mais les alaouites craignent des représailles, en tant que minorité religieuse et en raison de leur proximité avec la famille Assad.

La semaine dernière, les forces de sécurité ont lancé une opération contre des combattants pro-Assad dans la province côtière de Tartous, un fief alaouite, selon les médias officiels, après des combats meurtriers avec des hommes armés affiliés à l'ancien pouvoir.

Le ministre syrien des Affaires étrangères arrive en Arabie Saoudite pour sa 1^{ère} visite à l'étranger

Le nouveau ministre syrien des Affaires étrangères, Assaad al-Shibani, a déclaré qu'il espérait ouvrir "une nouvelle et brillante page" avec l'Arabie Saoudite à son arrivée dans le royaume mercredi, pour sa première visite à l'étranger.

"Je viens d'arriver dans le royaume frère d'Arabie Saoudite, accompagné du ministre de la Défense Murhaf Abou Qasra et du chef des services de renseignements Anas Khattab", a-t-il posté sur X.

"Cette première visite dans l'histoire de la Syrie libre nous permet d'ouvrir une nouvelle page dans les relations syro-saoudiennes, à la hauteur de la longue histoire commune entre nos deux pays", a ajouté le chef de la diplomatie syrienne.

Plus tôt mercredi, les médias d'Etat syriens ont indiqué que ce déplacement avait lieu "à l'invitation du ministre saoudien des Affaires étrangères".

Le mois dernier, une délégation saoudienne avait rencontré à Damas le nouveau dirigeant syrien Ahmad al-Chareh, avait indiqué à l'AFP une source proche du gouvernement saoudien.

La semaine dernière, dans une interview accordée à la chaîne de télévision saoudienne Al-Arabiya, M. al-Chareh a déclaré que l'Arabie Saoudite "jouera certainement un rôle important dans l'avenir de la Syrie", évoquant "une grande opportunité d'investissements pour tous les pays voisins".

L'économie et les infrastructures de la Syrie ont été dévastées par plus de treize ans de guerre civile qui a commencé par une répression brutale des manifestations en faveur de la démocratie en 2011.

L'Arabie Saoudite a soutenu les rebelles syriens qui cherchaient à renverser le gouvernement dès le début de la guerre civile.

Mais l'année dernière, Riyad avait rétabli ses liens avec le gouvernement du président Bachar al-Assad et avait contribué au retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe, mettant fin à son isolement régional.

La Défense civile de Gaza fait état de 11 morts dans une frappe israélienne

La Défense civile de Gaza a indiqué jeudi qu'au moins 11 personnes parmi lesquelles le chef de la police du mouvement islamiste palestinien Hamas avaient été tuées dans une frappe aérienne israélienne.

"Onze personnes sont mortes en martyrs parmi lesquelles trois enfants et deux femmes, et 15 ont été blessées après le bombardement d'une tente abritant des personnes déplacées dans la zone d'Al-Mawasi, à l'ouest de la ville de Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza", a déclaré la Défense civile dans un communiqué.

Parmi les personnes tuées figurent le chef de la police, Mahmoud Salah, et son adjoint, Hussam Shahwan, a précisé le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal.

Le ministère de l'Intérieur de la bande Gaza, dirigé par le Hamas, a condamné la frappe qui a provoqué la mort des deux chefs de la police, soulignant que ceux-ci "accomplissaient leur devoir humanitaire" au service de leur "peuple".

"En commettant cet assassinat, l'occupation continue de répandre le chaos dans la bande de Gaza et d'aggraver les

souffrances humaines des citoyens", a ajouté le ministère dans un communiqué, précisant que Salah avait passé 30 ans dans les forces de police et qu'il avait été nommé à leur tête il y a six ans.

Contactée par l'AFP, l'armée israélienne a déclaré qu'elle examinait les faits.

Un ambulancier de Gaza, Saleem Abou Soubha, a décrit la scène de la frappe: "Nous nous sommes immédiatement rendus sur place et avons trouvé les blessés allongés sur le sol, pour la plupart des enfants, ainsi que deux femmes martyres. Une dizaine de tentes ont été endommagées et des foyers d'incendie

étaient visibles", a-t-il dit.

Mercredi, le ministre israélien de la défense, Israël Katz, avait menacé d'intensifier ses frappes sur Gaza si le Hamas continuait à tirer des roquettes sur Israël.

La reprise des tirs de roquettes depuis Gaza sur le territoire israélien ces derniers jours a causé peu de dégâts. Le nombre de roquettes tirées depuis la bande de Gaza est nettement inférieur à ce qu'il était au début de la guerre déclenchée le 7 octobre 2023 par une attaque sans précédent du Hamas sur le territoire israélien.

Le FBI enquête sur les liens "terroristes" de l'attaque à la voiture-bélier de la Nouvelle-Orléans

Le FBI a enquêté jeudi sur l'attaque d'un ancien militaire américain, "inspiré" par le groupe Etat islamique, qui a précipité sa voiture sur une foule dans le quartier touristique français de la Nouvelle-Orléans, dans le sud des États-Unis, en plines festivités du Nouvel An, faisant au moins 15 morts et une trentaine de blessés.

Âgé de 42 ans, le suspect de l'attaque a été identifié comme Shamsud-Din Jabbar, un "ressortissant américain du Texas" et ancien militaire de l'armée de terre, par la police fédérale et le FBI.

Vers 03H15 (09H15 GMT) mercredi, au volant d'un pick-up, il a foncé dans la foule qui déambulait dans le "Vieux Carré", le quartier français, en essayant "d'écraser le plus de personnes qu'il pouvait", avait indiqué dès mercredi matin une cheffe de la police locale, Anne Kirkpatrick.

"Il était farouchement déterminé à provoquer un carnage", a insisté la responsable, qualifiant l'homme de "terroriste".

Après avoir renversé, tué et blessé des dizaines de passants, l'homme a été abattu dans une fusillade avec la police. Deux policiers ont été blessés.

Évoquant une "attaque ignoble", le président américain Joe Biden s'est adressé au pays en début de soirée. Il a souligné que le suspect, abattu par la police, avait "publié sur les réseaux sociaux des vidéos indiquant qu'il était inspiré par l'Etat islamique" et qu'il avait un "desir de tuer".

La Chine s'est de son côté dite jeudi "choquée" par le drame et a adressé ses condoléances aux familles endeuillées, affirmant qu'elle s'opposait "fermement à tout acte de violence ou de terrorisme visant des civils".

Les enquêteurs ont indiqué œuvrer "à déterminer les possibles associations et affiliations de l'individu avec des organisations terroristes" et affirmer rechercher des complices.

Des recherches et des perquisitions sont en cours à la Nouvelle-Orléans et dans d'autres États, indique Alethea Duncan, agent spécial du FBI sou-



lignant que les autorités "ne croient pas que Jabbar soit le seul responsable".

Un peu plus tôt, le bureau local du FBI à Houston (Texas) avait indiqué qu'il menait des activités "liées" à l'attentat de la Nouvelle-Orléans.

Le président Joe Biden a précisé que les autorités cherchaient à savoir s'il y avait une "connexion" entre l'attaque à la Nouvelle-Orléans et l'explosion d'une Tesla Cybertruck devant un hôtel Trump de Las Vegas qui a fait un mort.

Dans les deux incidents, les véhicules en cause avaient été loués par l'intermédiaire de l'application de covoiturage Turo.

Le shérif de Las Vegas a déclaré qu'il s'agissait d'une "coïncidence (...) que nous devons continuer

à examiner". Un porte-parole de l'application, utilisée par des millions de personnes aux États-Unis, a déclaré collaborer avec les forces de l'ordre.

"Nous ne pensons pas que les deux clients aient eu un passé criminel qui les aurait identifiés comme une menace pour la sécurité", a déclaré le porte-parole du groupe à l'AFP.

L'attaque survient moins de trois semaines avant la passation de pouvoir entre le président démocrate Joe Biden et son successeur élu républicain Donald Trump, dans un climat politique électrique.

Shamsud-Din Jabbar a servi dans l'armée de 2007 à 2015 avec notamment une présence en Afghanistan de 2009 à 2010 terminant au grade de sergent-chef, selon le ministère de la Défense.

Son frère Abdur Jabbar l'a décrit comme "un amour", précisant au New York Times qu'il s'était converti à l'islam à un jeune âge, parlant "d'une forme de radicalisation".

Un ami de jeunesse qui l'avait retrouvé en 2017 a confié au journal que le suspect était devenu "vraiment intense" quant à sa foi.

Le FBI a indiqué qu'un drapeau (du groupe jihadiste) EI se trouvait dans son véhicule" et que deux engins explosifs artisanaux retrouvés dans la voiture et dans le quartier avaient été désamorçés.

Une responsable du FBI sur place, Alethea Duncan, a dit à la presse "ne pas penser que Jabbar était le seul responsable" et considéré qu'il aurait agi avec de "potentiels complices".

Malgré le danger, les traversées illégales de la Manche sur de petits bateaux en hausse en 2024

Le nombre de migrants arrivés clandestinement au Royaume-Uni en traversant la Manche sur de petits bateaux est reparti à la hausse en 2024, année particulièrement meurtrière avec une vingtaine de naufrages et des dizaines de morts.

Cette hausse accroît la pression sur le gouvernement travailliste de Keir Starmer, alors que la baisse de l'immigration, légale comme illégale, a été l'un des enjeux majeurs de la campagne électorale l'ayant porté au pouvoir en juillet, qui a aussi vu la percée du parti anti-immigration Reform UK de Nigel Farage.

Sur l'ensemble de 2024, 36.816 migrants sont parvenus à traverser la Manche depuis la France, soit 25% de plus qu'en 2023, selon les chiffres du ministère britannique de l'Intérieur publiés mercredi.

C'est toutefois moins que le record atteint en 2022 avec 45.774 arrivées. Les migrants versent des milliers d'euros à des passeurs pour pouvoir s'entasser sur des embarcations pneumatiques de plus en plus chargées.

Avec au moins 76 morts dans une ving-

taine de naufrages, l'année 2024 a été la plus meurtrière pour les migrants qui prennent toujours plus de risques pour déjouer la surveillance des autorités sur cette frontière ultra sécurisée.

Selon la préfecture du Pas-de-Calais, au moins 5.800 personnes ont été secourues en mer en 2024 et plus de 870 tentatives de traversée ont été empêchées par les forces de l'ordre.

Difficile d'expliquer les raisons "spécifiques" de ce regain, explique à l'AFP Madeleine Sumption, directrice de l'Observatoire des migrations, un centre de recherche de l'Université d'Oxford. Mais elle souligne en particulier "l'augmentation constatée durant la première moitié de l'année", ainsi qu'en "octobre, novembre et décembre, une période où les chiffres diminuent habituellement parce que la météo n'est plus aussi favorable".

Sur le seul mois de décembre, plus de 3.200 migrants ont effectué la traversée, avec par exemple 322 personnes arrivées le 28 décembre ou 451 le jour de Noël, et plus de 400 encore le lendemain.

Au total, depuis 2018 et l'apparition du

phénomène de ces traversées dans la foulée du renforcement des contrôles des camions empruntant le tunnel sous la Manche, plus de 150.000 migrants sont arrivés au Royaume-Uni par ce biais.

En 2022, une arrivée massive de personnes originaires d'Albanie avait gonflé les chiffres. Début 2024, les arrivées de Vietnamiens ont été particulièrement importantes.

Les données complètes sur la nationalité des migrants arrivés au Royaume-Uni seront publiées ultérieurement, mais entre septembre 2023 et septembre 2024, leurs principaux pays d'origine étaient l'Afghanistan, l'Iran, la Syrie, le Vietnam et l'Erythrée.

Depuis son arrivée au pouvoir, Keir Starmer est revenu sur le projet controversé des précédents gouvernements conservateurs d'expulser des migrants vers le Rwanda, et a promis de renforcer la lutte contre les réseaux de passeurs, qu'il entend traiter "comme des terroristes".

Le gouvernement a mis sur pied un nouveau centre de commandement dédié à la "sécurité des frontières" et a renforcé sa coopération avec ses partenaires européens,

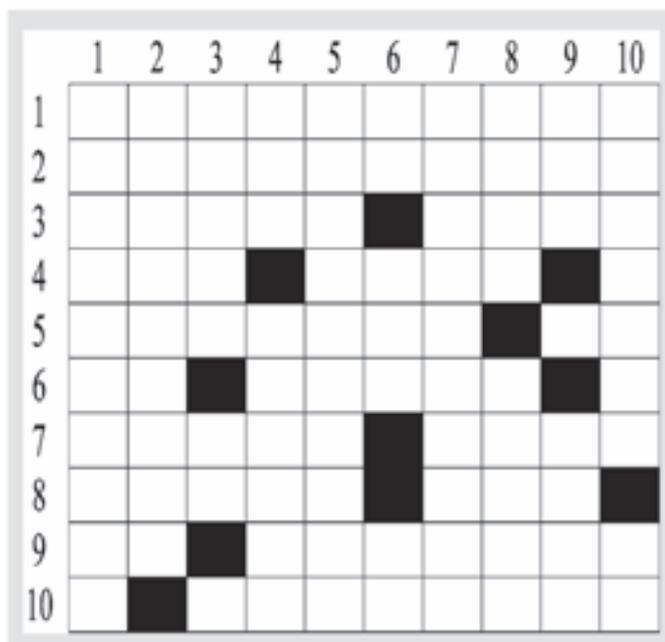
dont Europol, pour traquer ces groupes aux activités souvent transnationales.

Il a notamment signé en décembre des plans d'actions conjoints avec l'Irak et l'Allemagne, après des accords de coopération avec d'autres pays signés sous les conservateurs, dont celui avec la France en mars dernier. Ce dernier prévoit une contribution de Londres de plus de 500 millions d'euros sur trois ans pour renforcer la surveillance sur les plages françaises et lutter contre les gangs de passeurs.

Le gouvernement Starmer met aussi en avant l'augmentation des renvois de migrants illégaux vers leur pays d'origine, avec 29.000 personnes renvoyées entre janvier et début décembre, soit environ 25% de plus qu'en 2023 et un niveau inégalé depuis 2017, selon l'Observatoire des Migrations.

Les Britanniques sont "vraiment préoccupés" par ce sujet et "veulent une solution", mais "il est trop tôt pour dire si cette approche a un impact" sur le nombre de traversées, estime Madeleine Sumption, qui souligne que la lutte contre les passeurs est difficile, avec des réseaux "très décentralisés".

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Qui peut détonner
- 2- Incidents imprévus
- 3- Affluent du Maroni - Mi mois
- 4- Défini - Sein populaire
- 5- Alcène - Bavard
- 6- Gallium - Avaré
- 7- Élimait - Apogée
- 8- Donneur de duvet - Terre en mer
- 9- Négatif - Tenant fort
- 10- Base

VERTICALEMENT

- 1- Commentent
- 2- Elle permet d'expulser un étranger
- 3- Rêve de pêcheur - Préposition latine
- 4- Plante textile - Ami de Freud
- 5- Obstinsés
- 6- Sélénium - Fin de Londres - Éclaté
- 7- Il se suit
- 8- Ventre - Débris
- 9- Général sudiste - Déforme la vérité
- 10- Origine - Se le suit

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	7		3		1			
8		1			7		2	
			5			8	9	
5	7	9			1			
3	9	2		5	6		4	
	4			3	2		5	
7	1			2				
4	8				5		7	
		3		7		6		

Moyen

5	9		4	1				
	7	6					5	
		4	7				2	
2	8							
3	9						1	2
						8		6
	5			8	1			
	8			2		9		
		4	3		2		5	

Difficile

		6		4				
	1			4		5		
5	4			9	7			
6		9						
	8	1		7		6	2	
						1		3
		3	2			1	9	
	6		8				7	
		8			1			

Expert

	8			7				
		4			5	3		
	1		8					2
			8		3	6		1
				2				
5	8	4			6			
9			7				6	
		7	3			1		
		9					4	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	1	6	3	2	4	5	7	8
5	4	7	1	9	8	3	2	6
3	2	8	6	5	7	9	4	1
4	6	9	7	8	5	2	1	3
1	5	2	9	6	3	4	8	7
7	8	3	2	4	1	6	5	9
6	3	5	8	7	2	1	9	4
8	9	4	5	1	6	7	3	2
2	7	1	4	3	9	8	6	5

Moyen

5	9	6	2	4	8	1	7	3
3	2	8	1	5	7	6	9	4
4	1	7	6	9	3	5	8	2
2	7	4	3	8	6	9	5	1
8	3	9	5	2	1	4	6	7
6	5	1	9	7	4	2	3	8
1	6	5	8	3	2	7	4	9
7	8	2	4	6	9	3	1	5
9	4	3	7	1	5	8	2	6

Difficile

5	7	2	1	8	9	3	4	6
8	9	6	3	4	7	5	1	2
1	3	4	2	5	6	9	8	7
2	8	3	6	7	1	4	9	5
6	1	9	5	3	4	7	2	8
4	5	7	8	9	2	1	6	3
3	2	5	4	1	8	6	7	9
7	4	8	9	6	5	2	3	1
9	6	1	7	2	3	8	5	4

Expert

6	9	5	8	7	3	1	4	2
3	8	4	1	2	6	5	9	7
2	1	7	4	5	9	8	3	6
8	4	6	7	1	5	3	2	9
5	3	1	9	4	2	7	6	8
9	7	2	3	6	8	4	1	5
1	6	9	5	8	4	2	7	3
7	5	3	2	9	1	6	8	4
4	2	8	6	3	7	9	5	1

Economie

HCP: La demande intérieure progresse de 6,3%

La demande intérieure a enregistré une augmentation de son taux d'accroissement de 6,3% au troisième trimestre 2024 au lieu de 4,2% la même période de l'année 2023, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

La contribution de cette demande à la croissance économique nationale s'est élevée à 6,9 points, précise le HCP dans une note d'information sur la situation économique nationale au troisième trimestre 2024.

Ainsi, l'investissement brut (formation brute de capital fixe, variation des stocks et acquisition nette d'objets de valeurs) a connu une forte hausse de son taux d'accroissement passant de (-3,5%) en troisième trimestre 2023 à 13,5%, contribuant ainsi à la croissance économique de 3,7 points au lieu d'une contribution négative de 1,2 point, rapporte la MAP.

De son côté, les dépenses de consommation finale des ménages ont affiché une augmentation de 3,9% au lieu de 8,1%, avec une contribution à la croissance de 2,4 points, souligne la même source.

De même, la consommation finale des administrations publiques a enregistré une hausse de 3,8% au lieu de 3,9% la même période de l'année précédente, avec une contribution à la croissance économique de 0,7 point.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services ont affiché une hausse de 12,9% au lieu de 8,6%, avec une contribution négative à la croissance économique de 6,9 points au lieu d'une contribution négative de 5 points le même trimestre de l'année dernière.

De leur côté, les exportations ont enregistré une augmentation de 9,8% au lieu de 7,2%, avec une contribution à la croissance économique de 4,4 points au lieu de 3,4 points durant la même période de l'année passée.

Dans ce cadre, les échanges extérieurs de biens et services ont dégagé, au troisième trimestre 2024, une contribution négative à la croissance économique, se situant à (-2,5) points au lieu (-1,6) points une année passée.

La croissance économique nationale s'établit à 4,3% au troisième trimestre 2024



La croissance économique nationale a enregistré une amélioration au titre du troisième trimestre 2024. Selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), elle s'est établie à 4,3% au lieu de 3% durant la même période de l'année 2023.

Réalisée dans un contexte de maîtrise de l'inflation et d'aggravation du besoin de financement de l'économie nationale, cette croissance a été tirée par la demande intérieure, a souligné l'institution publique dans une note d'information sur la situation économique nationale au troisième trimestre 2024.

La même source indique que les activités non agricoles ont affiché une hausse en volume de 5,1% au cours de cette période, tandis que celles du secteur agricole ont enregistré une baisse de 5,2%.

Dans le détail, les données recueillies montrent que « la valeur ajoutée du secteur secondaire en volume, corrigée des variations saisonnières (cvs), a réalisé une augmentation de 7,6% au troisième trimestre 2024 au lieu de 1,1% durant la même période en 2023 », a fait remarquer le HCP.

Les experts du Haut-Commissariat attribuent cette évolution à la hausse des valeurs ajoutées de l'industrie d'extraction de 15,9% au lieu d'une baisse de 3,3%, des industries manufacturières de 7,5% au

lieu de 1,8%, du bâtiment et travaux publics de 6,9% au lieu de 0,9% ainsi que de l'électricité, gaz, eau, assainissement et déchets de 3,4% au lieu de 1,5%.

Toujours selon l'institution dirigée par Chakib Benmoussa, la valeur ajoutée du secteur tertiaire a, de son côté, affiché une hausse de son taux d'accroissement atteignant 3,8% contre 3,6% le même trimestre de l'année écoulée.

L'institution précise, en outre, qu'elle a été marquée par l'amélioration des activités du transport et entreposage de 4% au lieu de 3,1%, des services rendus par l'administration publique générale et la sécurité sociale de 3,7% au lieu de 1,5% ainsi que du commerce et réparation de véhicules de 3,2% au lieu de 1,9%.

Selon le HCP, elle a aussi été marquée par le ralentissement des activités de l'hébergement et restauration à 11,2% au lieu de 12,5%, de la recherche et développement et services rendus aux entreprises à 4,8% au lieu de 5,4%, des services financiers et assurances à 3,1% au lieu de 4,1%, des services de l'éducation, de la santé et de l'action sociale à 2,5% au lieu de 3,2%, des services immobiliers à 1,8% au lieu de 3% ainsi que de l'information et communication à 0,3% au lieu de 2,5%.

En conséquence, « la valeur ajoutée du secteur non agricole a connu une augmentation de

5,1% durant le troisième trimestre 2024 au lieu de 3,1% une année auparavant », a-t-elle estimé.

Il ressort, en revanche, des données recueillies que la valeur ajoutée du secteur primaire a enregistré une baisse de 4,1% au lieu d'une hausse de 3,8% le même trimestre de l'année précédente, en raison de la baisse de l'activité de l'agriculture de 5,2% au lieu d'une hausse de 0,9% et de la hausse de celle de la pêche de 12% au lieu de 71,6%.

Dans ce cadre, et compte tenu de l'accroissement du vo-

lume des impôts sur les produits nets des subventions de 8% au lieu de 4,2%, le Haut-Commissariat estime que « le Produit Intérieur Brut a affiché une croissance de 4,3% au lieu de 3% durant le troisième trimestre de l'année 2023 ».

A noter qu'aux prix courants, « le PIB a connu une hausse de 6% au lieu de 10,2% au troisième trimestre 2023 dégageant ainsi un ralentissement du niveau général des prix à 1,7% au lieu de 7,2% le même trimestre de l'année précédente », selon la même source.

Alain Bouithy

L'épargne nationale à 26,9% du PIB au T3-2024

L'épargne nationale s'est située à 26,9% du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre 2024 au lieu de 26,7% un an auparavant, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Cette évolution tient compte du ralentissement de la consommation finale nationale en valeur à 5% au lieu d'une hausse de 9,7% enregistrée une année auparavant, explique le HCP dans une note d'information sur la situation économique nationale au troisième trimestre 2024.

Ladite note fait également savoir qu'avec la hausse de 6% du PIB aux prix courants et la baisse de 3,3% des revenus nets reçus du reste du monde, le revenu national brut disponible s'est accru de 5,4% au troisième trimestre 2024 au lieu de 9% le même trimestre de l'année précédente.

L'investissement brut (formation brute de capital fixe, variation des stocks et acquisition nette d'objets de valeurs) a représenté 30,7% du PIB au lieu de 28,5% durant le même trimestre de l'année précédente. Le besoin de financement de l'économie nationale a connu ainsi une hausse, passant de 1,8% du PIB à 3,8%.

Crédit Agricole du Maroc Emission obligataire subordonnée par placement privé

Le Crédit Agricole du Maroc a réalisé une émission obligataire subordonnée par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de 1 milliard de dirhams (MMDH).

Cette nouvelle émission obligataire a été structurée en deux tranches, indique le Crédit Agricole du Maroc dans un communiqué.

La tranche A concerne 500 millions de dirhams (MDH) sous forme d'obligations subordonnées non cotées à taux révisable, d'une maturité

de 10 ans in fine, tandis que la tranche B porte sur le même montant sous forme d'obligations subordonnées non cotées à taux fixe, d'une maturité de 10 ans in fine, précise la même source.

À travers cette opération, le Crédit Agricole du Maroc vise à financer les différents secteurs de l'économie, en particulier l'agriculture et le monde rural dans son ensemble, et renforcer les fonds propres réglementaires de la banque.

ONEE : Mise sous tension de la ligne 400 kV Chemaia-Sidi Bennour

L'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE) a annoncé avoir procédé, dimanche 29 décembre à 15h, à la mise sous tension de la ligne 400 kilovolts (kV) à double terre Chemaia-Sidi Bennour.

D'une longueur de 97 kmx2, cette importante infrastructure s'inscrit dans le cadre des investissements opérés par l'ONEE visant à renforcer le réseau de transport électrique national, augmenter le transit de l'énergie électrique entre les différentes régions du Royaume et garantir une transmission électrique fiable et

performante, souligne un communiqué de l'Office.

Cette mise sous tension constitue une nouvelle étape dans le développement et la modernisation du réseau national de transport d'électricité pour accompagner, dans les meilleures conditions, la transition énergétique du Royaume du Maroc, précise la même source.

Et de conclure que ce projet illustre l'engagement de l'ONEE en faveur d'un service public d'électricité moderne, durable et adapté aux besoins futurs.

Bourse de Casablanca en 2024

Une prestation de haut vol

L'année 2024 restera certainement gravée dans l'histoire de la Bourse de Casablanca comme celle d'une performance exceptionnelle et d'un dynamisme inédit des émetteurs dans les différents secteurs économiques.

Cette belle prestation, concrétisée particulièrement par le bond du MASI (Moroccan All Shares Index – Indice de toutes les actions cotées) de 22,16% à 14.773,19 points en 2024, témoigne de la solidité et la résilience de la place casablancaise, ainsi que de la confiance des investisseurs marocains et étrangers.

Avec un volume des échanges dépassant les 99 milliards de dirhams (MMDH), dont plus de 60,76 MMDH sur le marché central (Actions), la Bourse de Casablanca a connu une montée en puissance de secteurs clés à l'image de l'Immobilier avec sa performance spectaculaire de +222,35% ou encore de la Santé (+112,1%).

Une diversité sectorielle qui porte ses fruits

S'il y a un aspect à mettre à l'actif de l'exploit de l'année écoulée, c'est sans conteste la diversité sectorielle de la Bourse de Casablanca qui offre aux investisseurs une large gamme d'opportunités à travers des secteurs allant des finances à l'immobilier, en passant par l'industrie, l'énergie et bien d'autres.

D'ailleurs, cette diversité a été renforcée davantage avec l'arrivée récente de l'indice sectoriel "Masi Industrie Agricole".

En termes de chiffres, le secteur "Participation et promotion immobilières" s'est largement distingué, profitant

de l'envolée d'Alliances (+315,58% à 480 dirhams), de Résidences Dar Saada (+246,54% à 75,2 DH) et d'Ad-doha (+174,25% à 39,3 DH).

Le secteur de la "Santé" est arrivé en deuxième position, avec son unique valeur, Akdital, qui a poursuivi sa tendance haussière pour clôturer l'année 2024 sur un cours de 1.052 dirhams, en croissance de 112,1% par rapport à un an auparavant.

Les banques ne sont pas en reste, puisque CFG Bank a progressé de 56,89% à 222 DH, suivie d'Attijariwafa Bank (+23,7% à 569 DH), de Crédit du Maroc (+16,69% à 930 DH), de Bank of Africa (+15,93% à 205 DH), de CIH (+12,47% à 395 DH), de BNCI (+7,41% à 580 DH) et de BCP (0% à 275 DH).

À l'inverse, les indices "Télécommunications" (-17,99%), "Industrie pharmaceutique" (-3,02%) et "Matériels, logiciels et services informatiques" (-0,94%) ont été les seuls à s'orienter à la baisse.

2024, une année rythmée par les augmentations de capital

Durant l'année écoulée, la Bourse de Casablanca a connu une série d'augmentations de capital effectuées par cinq sociétés cotées. Il s'agit, entre autres, de Managem (17 avril) pour un total de près de 3 MMDH, un prix unitaire de 1.600 DH et 1.873.368 titres.

Aradei Capital a, pour sa part, effectué deux opérations d'environ 250 millions de dirhams – MDH (le 21 juin) et de près de 400 MDH (le 24 octobre).

À leur tour, Akdital, CIH et Stokvis Nord Afrique ont pro-

cedé à des augmentations de capital respectivement d'environ 1 MMDH (le 17 juillet), de plus de 349,9 MDH (le 02 septembre) et de 170 MDH (le 18 octobre).

Par ailleurs, l'année 2024 a également connu la réalisation par Holmarcom Finance Company (HFC) d'une offre de vente au public de 11,3% du capital de Crédit du Maroc.

Cette opération a été un franc succès, puisqu'elle avait attiré pas moins de 13 mille souscripteurs avec un montant de 18,06 MMDH, soit un taux de sursouscription avoisinant les 18 fois. Au total, 1.229.577 actions ont été attribuées (l'équivalent de 1,03 MMDH).

Aussi, la Bourse de Casablanca a accueilli, vers la mi-décembre 2024, le groupe CMGP (Compagnie Marocaine de Goutte à Goutte et de Pompage), dont l'IPO (Initial Public Offering – Introduction en Bourse) a été souscrite 37 fois par 33.771 souscripteurs.

Lors de la cérémonie de pre-

mière cotation, le directeur général de la Bourse de Casablanca, Tarik Senhaji, avait précisé que cette opération d'un montant de 1,1 MMDH a connu une demande enregistrée de 40,69 MMDH, soit la troisième plus grande introduction de l'histoire de la place casablancaise.

Ce succès a été bel et bien confirmé au cours des 12 dernières séances qui ont permis à la valeur du groupe CMGP de croître de 45% pour finir l'année avec un cours de 290 dirhams.

Parallèlement, la Bourse de Casablanca a enregistré la radiation, en juin dernier, de la société "Timar", suite à une offre publique de retrait (OPR) initiée par son principal actionnaire, la société "Financière Clasquin Euromed".

L'innovation et la digitalisation au cœur de l'action de la Bourse de Casablanca

Afin de capter l'attention des investisseurs et aussi des

particuliers souhaitant diversifier leur épargne, la Bourse de Casablanca a misé sur des solutions numériques combinant innovation et digitalisation.

Ainsi, la Bourse a lancé une nouvelle application mobile et a dévoilé de nouvelles fonctionnalités de l'espace privé sur son portail. Elle a également créé sa nouvelle chaîne WhatsApp pour faciliter l'accès à l'essentiel de l'actualité boursière.

Côté éducation financière, la Bourse de Casablanca a lancé, en partenariat avec TradingView, la plateforme "e-Bourse" qui est dédiée au trading virtuel et le learning by doing.

Capitalisant sur ces performances ainsi que sur les avancées majeures comme le lancement du marché à terme en novembre dernier, la Bourse de Casablanca continue de s'affirmer comme un levier stratégique du développement économique du Maroc, en proposant aux entreprises une plateforme de financement solide et en attirant l'épargne vers des secteurs clés de croissance.

Cette orientation est en ligne avec les recommandations du nouveau modèle de développement (NMD) qui vise à "redynamiser la Bourse de Casablanca, notamment à travers l'élargissement de la base d'émetteurs et d'investisseurs nationaux et internationaux, l'augmentation de la liquidité et du volume de transactions et la diversification des produits et instruments", à même de permettre au Maroc de "relever le Pari de devenir une place financière régionale de référence".

Par Hicham Louroui (MAP)



Participation du Maroc au Festival de Louxor pour le film africain

La 14ème édition du Festival de Louxor pour le film africain, qui se tiendra du 9 au 14 janvier courant, sera marquée par un forum intitulé "L'avenir des festivals de cinéma africain à l'ère du numérique", avec une participation marocaine.

Ce forum, prévu les 11 et 12 janvier, réunira des personnalités telles que le directeur du Festival du cinéma africain de Khouribga, Iz-Ed-dine Gourirran, le directeur du Festival international du film de Dakhla, Zine El Abidine Charafeddine, ainsi que le producteur et distributeur égyptien Gaby Khoury, la responsable de la programmation et directrice du Festival international du film de Durban, Andrea Voges, la directrice du Festival du film africain de New York, Mahen Bonetti, le directeur du Festival international du film du Caire, Essam Zakaria, le directeur artistique du Festival du film africain de Rome, Antonio Flamini, et la représentante du Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (FESPACO).

Conçu comme un espace de collaboration et d'échange d'idées entre les cinéastes, les directeurs de festivals et les experts du septième



art, ce conclave examinera les défis et les opportunités de l'industrie cinématographique africaine, tout en se penchant sur les moyens d'optimiser l'utilisation de la technologie pour renforcer sa présence au niveau international.

La directrice du festival, Azza El Hosseiny, a indiqué que ce forum

envisage d'explorer des thématiques liées notamment au rôle des outils numériques dans la production cinématographique, à l'importance de la coopération entre les cinéastes africains, ainsi qu'aux défis de la propriété intellectuelle à l'ère de l'intelligence artificielle.

Elle a ajouté que la rencontre

constituera également une occasion de jeter la lumière sur les réseaux sociaux en tant qu'outils essentiels de communication avec le public, et de partager l'expérience des cinéastes africains en matière d'utilisation de ces plateformes pour interagir directement avec l'audience et contourner les canaux traditionnels de distribution.

De son côté, le président du festival, Sayed Fouad, a noté que ce forum vise à aller au-delà des simples discussions pour prendre des mesures concrètes en vue de promouvoir le cinéma africain et d'assurer son impact durable à l'échelle locale et internationale.

Le forum se concentrera également sur des thèmes pratiques comme les stratégies de marketing numérique, les droits de propriété intellectuelle à l'ère du numérique et l'utilisation des outils modernes pour produire des films avec des budgets limités, a-t-il ajouté.

Un programme de formation des formateurs (TOT) sera proposé afin de permettre aux cinéastes africains de transmettre leurs connaissances et leurs compétences à leurs communautés, en mettant l'accent sur les technologies numériques et les techniques innovantes.

"Nationalisme et élaboration du postulat identitaire de la nation au Maroc" d'Aboukacem El Khatir

Une analyse de la construction identitaire nationale

"Nationalisme et élaboration du postulat identitaire de la nation au Maroc" du chercheur et anthropologue Aboukacem El Khatir, offre une analyse en profondeur de la construc-

tion du nationalisme marocain et de la place de l'amazighité dans ce processus.

Cet ouvrage de 358 pages, paru en 2021 dans le cadre des publications de l'Institut Royal de la culture amazighe

(IRCAM), est scindé en deux parties : "Les matériaux du nationalisme : culture et toit politique", et "Emergence du nationalisme et construction du postulat identitaire".

Les parties qui forment cet ouvrage sont extraites d'une thèse de doctorat soutenue à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris et s'inscrivent dans le cadre des théories qui considèrent l'identité nationale comme le produit d'un postulat élaboré par les élites nationalistes, dans les limites de leur stratégie d'action, en vue de la réalisation politique du nationalisme, peut-on lire dans la quatrième de couverture de l'ouvrage.

"L'ouvrage s'intéresse également à l'expérience marocaine à travers la restitution du contexte de la mobilisation nationaliste et la détermination des conditions qui ont permis à une catégorie sociale précise d'être prédisposée à se transformer en élites nationalistes (...)", relève-t-on.

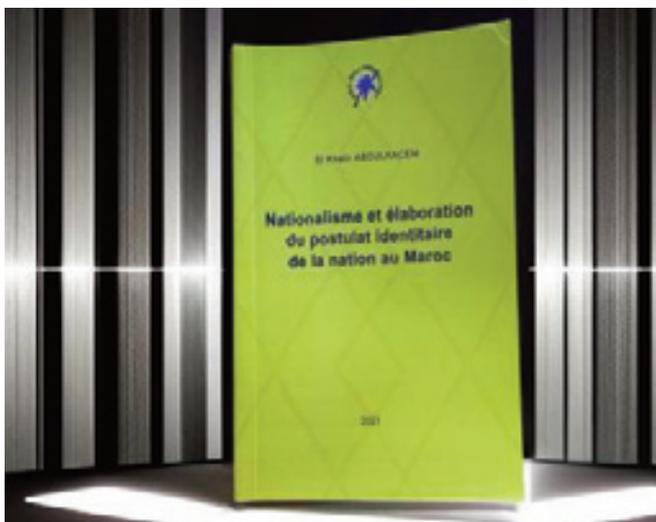
Cette publication, qui s'inspire des études anthropologiques sur l'origine du nationalisme et des nations ainsi que

des résultats des historiens sociaux et socio-historiens sur les questions nationales en Europe, part du fait que la nation est une construction, explique l'auteur dans son introduction.

Et d'ajouter que "la compréhension des processus de la naissance et de l'imagination d'une nation ne peut se faire sans les mettre en rapport avec le nationalisme dont elle procède".

Pour sa part, la chercheuse Tassadit Yacine souligne dans la préface du livre, que grâce au détour réflexif, Aboukacem El Khatir, à partir de sa formation d'arabisant et en anthropologie, a pu repenser la construction du nationalisme marocain et la manière avec laquelle la langue arabe et l'islam ont constitué les piliers de cette fondation.

"Les archives marocaines et françaises, la lecture des anthropologues et historiens anglo-saxons ont permis de faire cette exploration en profondeur et de comprendre que le nationalisme est une étape décisive dans le processus de décolonisation mais sans l'être dans ce qui la définit en profondeur", relève-t-elle.



La 2^{ème} édition du Festival Ania de la culture amazighe à Nador

L'Association Maroc des cultures et des arts (AMCA) organise, du 14 au 18 janvier, la deuxième édition du Festival Ania de la culture amazighe.

Organisé sous le signe "Nador capitale de la culture amazighe", en coopération avec plusieurs partenaires, cet événement culturel vise à mettre en avant l'histoire et le patrimoine culturel amazighs en tant que composante essentielle de la culture marocaine, aux affluents multiples, indique un communiqué de l'Association.

Cette édition intervient après le succès de la première édition du festival, et en application des Hautes orientations Royales appelant à la promotion de la langue amazighe comme composante de l'identité marocaine, précise la même source, notant qu'elle s'inscrit aussi dans le cadre de la célébration du Nouvel an amazigh.

Le programme de la deuxième édition comporte, outre la cérémonie d'ouverture qui se déroulera au complexe culturel de Nador, une exposition artistique qui va jeter la lumière sur le volet matériel de la culture amazighe, et ce à travers l'exposition d'habits, de bijoux et de tableaux artistiques.

Le festival sera également marqué par l'organisation d'une caravane pédagogique qui sillonnera

plusieurs établissements scolaires. Elle proposera des ateliers aux élèves axés notamment sur le dessin et le théâtre amazighs, ainsi qu'un colloque national sur le thème "Le bilan et le processus d'opérationnalisation officielle de l'amazigh: défis et perspectives", en plus de rencontres intellectuelles et culturelles. Selon le communiqué, l'association, avec ses partenaires, tient à ce que cette édition soit innovante et riche en activités ciblant divers catégories et groupes sociaux, en se focalisant sur l'identité

amazighe et le patrimoine matériel et immatériel, afin de contribuer à sa promotion et son renforcement.

Cette édition sera organisée en partenariat avec la province de Nador, l'Agence de développement de l'Oriental, la Chambre régionale d'artisanat, la commune de Nador, la Faculté pluridisciplinaire de Nador, l'École supérieure de technologie de Nador, la représentation provinciale du département de la Culture et la Direction provinciale du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports.



Bouillon de culture

Poésie

L'Émirat de Sharjah, aux Emirats arabes unis, accueillera du 6 au 12 janvier la 21^e édition du Festival de la poésie arabe, avec la participation de plus de 70 poètes, critiques et journalistes de pays arabes et africains.

Outre des lectures de poèmes, l'évènement inclura des séances de dédicace, ainsi que la révélation des 12 nouveaux lauréats de la troisième édition du "Golden Qawafi Award" qui ont contribué avec leurs poèmes au magazine mensuel "Al Qawafi" au cours de l'année 2024.

Le festival sera marqué par l'organisation d'un symposium intellectuel intitulé "La poésie arabe: de la constance à la transformation", qui permettra au public de s'informer sur les questions les plus importantes liées à la poésie arabe à travers une série de recherches et d'études critiques.

"Le Festival de poésie arabe de Sharjah est devenu un évènement culturel majeur qui a enrichi la scène littéraire arabe en encourageant les poètes à produire une poésie plus authentique", a déclaré le président du département de la culture de Sharjah, Abdullah bin Mohammed Al Owais.

Lors de cette manifestation littéraire, la 13^e édition du prix Sharjah de la poésie arabe récompensera deux poètes, à savoir l'émirati Talal Al Junaibi et le syrien Hussein Abdullah, pour leur contribution à la promotion de la littérature arabe.

Selon les organisateurs, la participation de poètes venus de pays africains tels que le Sénégal, le Mali, le Niger et le Tchad constitue une ouverture à de nouveaux horizons poétiques et permettra de contribuer au rayonnement de la poésie arabe en Afrique.

Tintin, Popeye, Hemingway, Ravel perdent leurs droits d'auteur aux États-Unis

Les stars universelles de la BD Tintin et Popeye, des chefs d'œuvre de la littérature, du cinéma et de la musique de Faulkner, Hemingway, Hitchcock, Ravel, Gershwin - tous datés de 1929 - sont tombés mercredi dans le domaine public américain.

Chaque 1^{er} janvier, des milliers de livres, films, chansons, musiques, œuvres d'art, personnages de bande dessinée, vieux de 95 ans, perdent leurs droits d'auteur aux États-Unis.

Ce qui signifie qu'ils peuvent être librement copiés, partagés, reproduits ou adaptés sans qu'un centime soit versé.

C'est le Centre d'étude du Domaine public de la Faculté de droit de l'Université Duke, en Caroline du Nord (sud-est), qui rend publique chaque fin décembre la liste des œuvres culturelles passées à la postérité.

Ce 1^{er} janvier, les vedettes sont le marin Popeye, créé en 1929 par l'Américain Elzie Crisler Segar, et le reporter Tintin, présenté par le Belge

Hergé la même année.

"Nous avons fêté ces dernières années l'entrée dans le domaine public de personnages fascinants comme Mickey Mouse (2024) et Winnie l'Ourson (2022)", rappelle sur son site la directrice du Centre, Jennifer Jenkins. "En 2025, les droits d'auteur expirent pour davantage d'incarnations de Mickey datant de 1929 et les premières versions de Popeye et Tintin", indique la juriste.

"Les aventures de Tintin" ont maintes fois été adaptées au cinéma, notamment en 2011 par Steven Spielberg.

L'année 1929 fut aussi celle d'œuvres majeures de la littérature américaine et européenne dont il existe plusieurs adaptations à l'écran, ainsi les ouvrages de légende "Le bruit et la fureur" de William Faulkner, "L'adieu aux armes" d'Ernest Hemingway, "Une chambre à soi" de la Britannique Virginia Woolf, ou la première traduction en anglais de "A

l'Ouest, rien de nouveau" de l'Allemand Erich Maria Remarque.

Ces romans sont tombés aussi ce mercredi dans le domaine public américain.

Côté cinéma, l'Université Duke a retenu "Chantage" d'Alfred Hitchcock, premier film britannique parlant, et "La garde noire", premier long-métrage non muet de l'Américain John Ford, tous deux datés de 1929.

Dans la chanson et la musique, la première version de "Singin' in the Rain" des Américains Ignacio Herbert Brown et Arthur Freed, maintes fois adaptée, a aussi perdu ses droits d'auteur.

Tout comme le célèbre "Boléro" du Français Maurice Ravel et "An American in Paris" de George Gershwin, composés en 1928 mais dont les "copyrights" datent de l'année suivante.



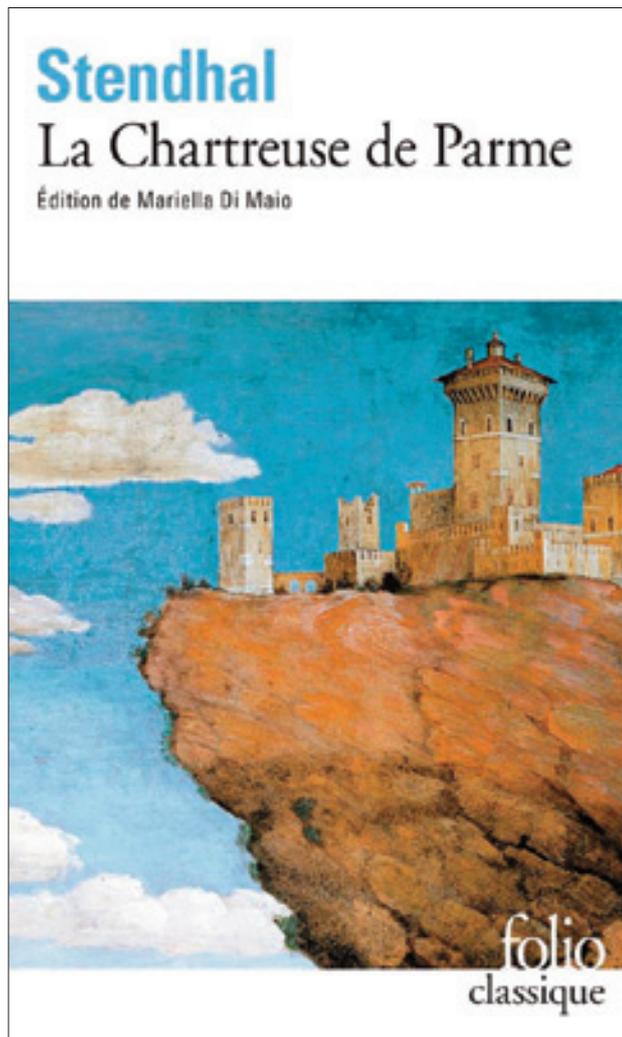
Douzième Chapitre

Le juif, maître du logement, avait procuré un chirurgien discret, lequel, comprenant à son tour qu'il y avait de l'argent dans la bourse, dit à Ludovic que sa conscience l'obligeait à faire son rapport à la police sur les blessures du jeune homme que lui, Ludovic, appelait son frère.

- La loi est claire, ajouta-t-il ; il est trop évident que votre frère ne s'est point blessé lui-même, comme il le raconte, en tombant d'une échelle, au moment où il tenait à la main un couteau tout ouvert.

Ludovic répondit froidement à cet honnête chirurgien que, s'il s'avisait de céder aux inspirations de sa conscience, il aurait l'honneur, avant de quitter Ferrare, de tomber sur lui précisément avec un couteau ouvert à la main. Quand il rendit compte de cet incident à Fabrice, celui-ci le blâma fort, mais il n'y avait plus un instant à perdre pour décamper. Ludovic dit au juif qu'il voulait essayer de faire prendre l'air à son frère ; il alla chercher une voiture, et nos amis sortirent de la maison pour n'y plus rentrer. Le lecteur trouve bien longs, sans doute, les récits de toutes ces démarches que rend nécessaire l'absence d'un passeport : ce genre de préoccupation n'existe plus en France ; mais en Italie, et surtout aux environs du Pô, tout le monde parle passeport. Une fois sorti de Ferrare sans encombre, comme pour faire une promenade, Ludovic renvoya le fiacre, puis il rentra dans la ville par une autre porte, et revint prendre Fabrice avec une *sediola* qu'il avait louée pour faire douze lieues. Arrivés près de Bologne, nos amis se firent conduire à travers champs sur la route qui de Florence conduit à Bologne ; ils passèrent la nuit dans la plus misérable auberge qu'ils purent découvrir, et, le lendemain, Fabrice se sentant la force de marcher un peu, ils entrèrent à Bologne comme des promeneurs. On avait brûlé le passeport de Giletti ; la mort du comédien devait être connue, et il y avait moins de péril à être arrêtés comme gens sans passeports que comme porteurs du passeport d'un homme tué.

Ludovic connaissait à Bologne deux ou trois domestiques de grandes maisons ; il fut convenu qu'il irait prendre langue auprès d'eux. Il leur dit que, venant de Florence et voyageant avec son jeune frère, celui-ci, se sentant le besoin de dormir, l'avait laissé partir seul une heure avant le lever du soleil. Il devait le rejoindre dans le village où lui, Ludovic, s'arrêterait pour passer les heures de la grande chaleur. Mais Ludovic, ne voyant point arriver son frère, s'était déterminé à retourner sur ses pas ; il l'avait retrouvé blessé d'un coup de pierre et de plusieurs coups de couteau, et, de plus, volé par des gens qui lui avaient cherché dispute. Ce frère était joli garçon, savait panser et conduire les chevaux, lire et écrire, et il voudrait bien trouver une place dans quelque bonne maison. Ludovic se réserva d'ajouter, quand l'occasion s'en présenterait, que, Fabrice tombé, les voleurs



s'étaient enfuis emportant le petit sac dans lequel étaient leur linge et leurs passeports.

En arrivant à Bologne, Fabrice, se sentant très fatigué, et n'osant, sans passeport, se présenter dans une auberge, était entré dans l'immense église de Saint-Pétron. Il y trouva une fraîcheur délicate ; bientôt il se sentit tout ranimé. Ingrat que je suis, se dit-il tout à coup, j'entre dans une église, et c'est pour m'y assoir, comme dans un café ! Il se jeta à genoux, et remercia Dieu avec effusion de la protection évidente dont il était entouré depuis qu'il avait eu le malheur de tuer Giletti. Le danger qui le faisait encore frémir, c'était d'être reconnu dans le bureau de police de Casal-Maggiore. Comment, se disait-il, ce commis, dont les yeux marquaient tant de soupçons et qui a relu mon passeport jusqu'à trois fois, ne s'est-il pas aperçu que je n'ai pas cinq pieds dix pouces, que je n'ai pas trente-huit ans, que je ne suis pas fort marqué de la petite vérole ? Que de grâces je vous dois, ô mon Dieu ! Et j'ai pu tarder jusqu'à ce moment de mettre mon néant à vos pieds ! Mon orgueil a voulu croire que c'était à une vaine prudence humaine que je devais le bonheur d'échapper au Spielberg qui déjà s'ouvrait pour m'engloutir !

Fabrice passa plus d'une heure dans

cet extrême attendrissement, en présence de l'immense bonté de Dieu. Ludovic s'approcha sans qu'il l'entendît venir, et se plaça en face de lui, Fabrice, qui avait le front caché dans ses mains, releva la tête, et son fidèle serviteur vit les larmes qui sillonnaient ses joues.

- Revenez dans une heure, lui dit Fabrice assez durement.

Ludovic pardonna ce ton à cause de la piété. Fabrice récita plusieurs fois les sept psaumes de la pénitence, qu'il savait par cœur ; il s'arrêta longuement aux versets qui avaient du rapport avec sa situation présente.

Fabrice demandait pardon à Dieu de beaucoup de choses, mais, ce qui est remarquable, c'est qu'il ne lui vint pas à l'esprit de compter parmi ses fautes le projet de devenir archevêque, uniquement parce que le comte Mosca était premier ministre, et trouvait cette place et la grande existence qu'elle donne convenables pour le neveu de la duchesse. Il l'avait désirée sans passion, il est vrai, mais enfin il y avait songé, exactement comme à une place de ministre ou de général. Il ne lui était point venu à la pensée que sa conscience pût être intéressée dans ce projet de la duchesse. Ceci est un trait remarquable de la religion qu'il devait aux enseignements des jésuites milanais. Cette

religion ôte le courage de penser aux choses inaccoutumées, et défend surtout l'examen personnel, comme le plus énorme des péchés ; c'est un pas vers le protestantisme. Pour savoir de quoi l'on est coupable, il faut interroger son curé, ou lire la liste des péchés, telle qu'elle se trouve imprimée dans les livres intitulés : Préparation au sacrement de la Pénitence. Fabrice savait par cœur la liste des péchés rédigée en langue latine, qu'il avait apprise à l'Académie ecclésiastique de Naples. Ainsi, en récitant cette liste, parvenu à l'article du meurtre, il s'était fort bien accusé devant Dieu d'avoir tué un homme, mais en défendant sa vie. Il avait passé rapidement, et sans y faire la moindre attention, sur les divers articles relatifs au péché de simonie (se procurer par de l'argent les dignités ecclésiastiques). Si on lui eût proposé de donner cent louis pour devenir premier grand vicaire de l'archevêque de Parme, il eut repoussé cette idée avec horreur ; mais, quoiqu'il ne manquât ni d'esprit ni surtout de logique, il ne lui vint pas une seule fois à l'esprit que le crédit du comte Mosca, employé en sa faveur, fût une simonie. Tel est le triomphe de l'éducation jésuitique : donner l'habitude de ne pas faire attention à des choses plus claires que le jour. Un Français, élevé au milieu des traits d'intérêt personnel et de l'ironie de Paris, eût pu, sans être de mauvaise foi, accuser Fabrice d'hypocrisie au moment même où notre héros ouvrait son âme à Dieu avec la plus extrême sincérité et l'attendrissement le plus profond.

Fabrice ne sortit de l'église qu'après avoir préparé la confession qu'il se proposait de faire dès le lendemain ; il trouva Ludovic assis sur les marches du vaste péristyle en pierre qui s'élève sur la grande place en avant de la façade de Saint-Pétron. Comme après un grand orage l'air est plus pur, ainsi l'âme de Fabrice était tranquille, heureuse et comme rafraîchie.

- Je me trouve fort bien, je ne sens presque plus mes blessures, dit-il à Ludovic en l'abordant ; mais avant tout je dois vous demander pardon ; je vous ai répondu avec humeur lorsque vous êtes venu me parler dans l'église ; je faisais mon examen de conscience. Eh bien ! où en sont nos affaires ?

- Elles vont au mieux ; j'ai arrêté un logement, à la vérité bien peu digne de Votre Excellence, chez la femme d'un de mes amis, qui est fort jolie et de plus intimement liée avec l'un des principaux agents de la police. Demain j'irai déclarer comme quoi nos passe-ports nous ont été volés ; cette déclaration sera prise en bonne part ; mais je paierai le port de la lettre que la police écrira à Casal-Maggiore, pour savoir s'il existe dans cette commune un nommé Ludovic San-Micheli, lequel a un frère, nommé Fabrice, au service de madame la duchesse Sanseverina, à Parme. Tout est fini, siamo a cavallo (Proverbe italien : nous sommes sauvés.)

(A suivre)

Aurore Vinot : *Je suis fascinée par la vitalité et la diversité de la scène artistique marocaine*

Le Festival international des arts plastiques de Settat (FIAPS), dont la 20^e édition s'est tenue du 20 au 23 décembre dernier, « offre une multitude de perspectives et de regards différents », affirme l'auteure-photographe Aurore Vinot. Passionnée d'arts, et plus particulièrement de photographie, cette Française basée à Paris partage, dans cet entretien, ses impressions sur l'art au Maroc et, plus largement, en Afrique, un continent qu'elle explore régulièrement à travers son travail.



Libé : Pour nos lecteurs qui aimeraient mieux vous connaître, pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Aurore Vinot : Je m'appelle Aurore Vinot, photojournaliste et auteure-photographe. En plus de mon travail documentaire, j'expose régulièrement des séries artistiques et personnelles, principalement axées sur le portrait. Je travaille beaucoup sur le continent africain : j'ai vécu en Afrique du Sud, réalisé des documentaires au Mozambique, et l'année dernière, j'ai exposé une série sur des femmes pêcheuses à Rabat, dans la galerie INEX. Plus récemment, j'étais à la Biennale de Dakar, où j'ai présenté une série réalisée à Bamako, au Mali. À l'origine, je viens de la presse écrite. Puis, je suis partie en Afrique du Sud pour me consacrer à la photographie, une passion que j'ai toujours portée en moi. J'ai également écrit des chroniques et réalisé des portraits.

Vous n'en êtes pas à votre première visite au Maroc, quel regard portez-vous sur l'art au Maroc et son évolution ces dernières années ?

Je suis fascinée par la vitalité et la diversité de la scène artistique marocaine. Il y a une effervescence incroyable, que ce soit à Rabat, Casablanca ou ici à Settat, où j'ai découvert des peintres et des sculpteurs très talentueux. C'est un mélange captivant de traditions, avec un patrimoine artistique très riche, et d'innovation, grâce à de jeunes artistes explorant de nouvelles matières et techniques.

Lors de ma visite, j'ai pu observer les installations et la scénographie du festival. J'ai été impressionnée par le travail des artistes plasticiens, notamment ceux qui expérimentent avec

des matériaux originaux et des créations suspendues. C'est une belle opportunité de découvrir de nouveaux talents.

Vous avez travaillé au Sénégal, au Mozambique, en Afrique du Sud et au Maroc. Voyez-vous des liens artistiques entre ces pays ? Existe-t-il un dénominateur commun ?

Chaque pays a ses particularités artistiques. L'an dernier, j'ai découvert la jeune scène photographique marocaine lors des Rencontres photo de Tanger. En Afrique du Sud, il y a aussi une approche très dynamique de la photographie contemporaine.

Ce qui relie ces pays, c'est la richesse et la pluralité des perspectives artistiques.

Au FIAPS, j'ai remarqué un bel équilibre entre des maîtres expérimentés, qui ont beaucoup à transmettre, et une nouvelle génération pleine de créativité. Cet échange intergénérationnel est particulièrement enrichissant.

Comment avez-vous réussi à associer journalisme et art ?

La photographie m'a toujours fascinée, mais je n'avais pas prévu d'en faire un métier. Après mes débuts dans la presse, on m'a proposé ma

première exposition, puis d'autres festivals ont suivi. Cela s'est fait un peu par hasard. Aujourd'hui, j'essaie de combiner ces deux approches, journalistique et artistique, pour explorer différentes formes d'expression.

Comment percevez-vous la différence entre l'appréhension de l'art en Europe et en Afrique ?

Il existe de nombreuses réalités en Afrique. En Afrique du Sud, par exemple, il y a un marché structuré avec des galeries très influentes économiquement. En Algérie, j'ai découvert une tradition impressionnante de photojournalisme. Au Maroc, des galeries importantes portent des artistes à l'international.

En Europe, et notamment en France, des événements comme Paris Photo offrent des plateformes exceptionnelles pour découvrir le marché de l'art. Mais il est difficile de résumer ces différences en quelques mots, tant les contextes sont variés.

Prévoyez-vous une prochaine exposition au Maroc ?

Pas pour l'instant. Je viens tout juste de rentrer de la Biennale de Dakar, et je vais prochainement repartir pour des reportages. Mais ce n'est pas exclu : j'ai plusieurs nouvelles séries, et peut-être qu'une exposition à Dakar l'année prochaine verra le jour, en lien avec mon récent travail sur les femmes pêcheuses.

Avez-vous des projets documentaires à venir ?

Oui, je vais probablement partir en Centrafrique pour couvrir des zones de conflit dans une démarche photojournalistique. Mon objectif est de continuer à documenter des réalités humaines fortes.

Propos recueillis par
Alain Bouïthy



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION GUELIMM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELIMM
CERCLE BOUGHARANE
CAIDAT Aday
COMMUNE Aday

AVIS d'examens d'aptitude professionnelle

Le président de la commune d'Aday Avise qu'il sera organisé le 25 janvier 2025 à partir de 10heures du matin au siège de la commune examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 au profit des fonctionnaires relevant de la commune d'Aday ayant au moins 6 ans de services dans leur grade et ce conformément au tableau suivant :

Cadre et Grade Initial	Cadre et Grade d'avancement	Condition d'admission	Nombre de postes	Délai de dépôt des dossiers
Techniciens 3 em grade.	Techniciens 2em grade	L'examen d'aptitude professionnelle est ouvert au profit des fonctionnaires ayant au moins 6 ans de services dans leur grade	Un poste pour chaque grade	Les demandes des candidats doivent être déposées au bureau d'ordre au siège de la commune d'Aday dans un délai ne dépassant pas le 21 janvier 2025

N° 002/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
BBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL 16/2024/BG

Le 29 Janvier 2025 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Travaux d'aménagement du bâtiment de la Division de l'Action sociale au siège de la Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 22 000,00 (Vingt deux mille Dirhams).

La cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 450 416,00 (Un million quatre cent cinquante mille quatre cent seize Dirhams) TTC.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
- Concernant le dossier technique :
 - Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau suivante :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	4	A5

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 005/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارودانت
جماعة القايض

بني رئيس المجلس الجماعي لجماعة القايض انه سيتم تنظيم امتحان القادة المهنية لسنة 2025 كما هو مبين بالتالي :

الدرجة المراد تلوجها	عدد المناصب العشارى بشانها	الشروط التنظيمية المطلوبة	آخر أجل لإيداع الطلبات	تاريخ ومكان اجراء الامتحان
مساعد نقي من الدرجة الأولى	01	يقتض الامتحان في وجه المساعدين التقنيين الدرجة الثانية الذين اقتضوا 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية دجنبر 2025 /12/31	2025/1/20 على الساعة الرابعة والنصف مساء	2025/1/25 على الساعة التاسعة صباحا بقر جماعة القايض
محرر من الدرجة الثانية	01	يقتض الامتحان في وجه المحررين من الدرجة الثالثة الذين اقتضوا 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية دجنبر 2025 /12/31	2025/3/1 على الساعة الرابعة والنصف مساء	2025/3/8 على الساعة التاسعة صباحا بقر جماعة القايض

تودع ملفات الترشيح لدى مكتب الضبط بجماعة القايض إقليم تارودانت.

N° 003/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
BBM

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N°40/ 2024

Dans le cadre de l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°40/ 2024 Relatif AUX TRAVAUX DERECONSTRUCTION DE CENTRE REGIONAL DE PROTECTION DE L'ENFANCE A MARRAKECH LOT UNIQUE publié aux journaux nationaux et au portail des marchés publics (marchespublics.gov.ma)

Au lieu de :

Pour les concurrents non installés au Maroc
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
Il est prévu une visite des lieux

Lieux	Date
Au centre régional de protection de l'enfance à Marrakech.	Le 13 Janvier 2025 à 11 h 00 mn

Lire :

Pour les concurrents non installés au Maroc
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
Il est prévu une visite des lieux

Lieux	Date
Au centre régional de protection de l'enfance à Marrakech.	Le 09 Janvier 2025 à 11 h 00 mn.

N° 004/PA

« Sakane Assiraj Al Mounir »
SARL AU Capital de 100.000,00 DH
103 Lotissement Ilham étage RD, rue 6 N20 Ilham Casablanca
- Cession de parts sociales-Démision et Nomination de gérance -
I/ Aux termes des 3 actes sociaux relatifs au procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire, contrat de cession des parts sociales, et procès-

verbal de l'Assemblée générale ordinaire, et portant date du 28 Novembre 2024, il a été décidé l'adoption des Résolutions sociales suivantes :
- Cession de la totalité des parts sociales détenues initialement par M. DRISSI-OUUGHRI Mohammed CIN B585875 es qualité de Cédant, à M. Jaoui Mohammed CIN B 430772 es qualité de Cessionnaire ;
- Démision de l'ancienne

gérance exercée par ledit Cédant, et nomination de la nouvelle gérance assurée par ledit Cessionnaire Jaoui Mohammed ;
- Refonte conséquente des statuts sociaux en date du 28/11/2024
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 30/12/2024, sous N°950432

N° 001/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
مصلحة تقليم شوارع
جماعة اسيطة

إعلان عن مسطرة تصفية بالمزاد العلني

يعلن رئيس مجلس جماعة اسيطة انه ستجري يوم الأربعاء 29 يناير 2025 على الساعة العاشرة والنصف صباحا بمقر جماعة اسيطة مسطرة تصفية بالمزاد العلني من اجل بيع سيارة جماعة اسيطة ماثلية « وسيارات وترانجات ثلثية محجوزة لم يتم سحبها في اجلها القانوني المبينة في الجدول التالي:

رقم التسجيل	نوع السيارة	وضع الوطود	قوة ضريبة السيارة	تاريخ بداية التصفية	ملاحظات
172252	رونوميلان	عزلود	CV6	1997/01/03	FERAILLE

المسرة لثلاثية محجوزات	نوع السيارة والذرية	رقم الصفحة	ملاحظات
1	سيارة من نوع BMW	18201-A-44	FERAILLE
2	سيارة من نوع Citroën	6137915	FERAILLE
1	دراجة نارية DOKER	NEANT	FERAILLE
2	دراجة نارية	77/002662	FERAILLE
3	دراجة نارية BOXER DOKER	NEANT	FERAILLE
4	دراجة نارية YAMAHA	29/1430	FERAILLE
5	دراجة نارية	50/2550	FERAILLE
6	دراجة نارية SKOTER	NEANT	FERAILLE
7	دراجة نارية AGOUAR S	NEANT	FERAILLE

يمكن معالجة السيارات والترانجات الثلثية المذكورة اعلاه بمقر جماعة اسيطة ايام الثلاثاء ولا يجوز لمن رست عليه المسطرة المطالبة بأي تخفيض او الاستعاضة عن العمليه

- يتم على كل مشتاق يرغب في المشاركة في عملية البيع بالمزاد العلني ان يقدم مقاد موكولا من الوثائق التالية:
- نسخة من الاعلان.
- طلب المشاركة (موجود يتسلم من طرف الادارة مسافق على اعضاء صاحب).
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية.
- الضمان الموقت نقدا.

ويشئ كل ملف لا يحتوي على الوثائق المذكورة اعلاه وقد تم تعديل التمن الاتمالي لالتحاق عملية البيع بالمزاد اية من طرف لجنة مفصلة بالجماعة

- يتعين على من رست عليه عملية البيع اداء التمن فوراً لتفويض المصايف نقدا مع إضافة زيادة 10 في المئة من قيمة البيع واداء 12 في المائة من قيمة البيع فائدة الشركة الوطنية للتقويم والترويج بخصوص السيارة الجماعية.
- يتحمل من رست عليه عملية البيع كامل المسؤولية المدنية عن الاضرار التي قد يسبب فيها والتي تلحق الاتمالي والممتلكات العمومية.
- يجب على من رست عليه عملية البيع ان يسحب المبيعات داخل اجل خمسة ايام بعد اليوم التي جرت فيه عملية البيع بالمزاد العلني والجماعة لا تتحمل اية مسؤولية عن التلف او السرقة التي تتعرض لها المبيعات بعد مرور هذا الاجل.

N° 007/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région BENI MELLAL KHENIFRA
Province Beni Mellal
Commune Ouled Yaich

Avis rectificatif de l'avis d'appel d'offre N° : 14/CTOY/2024

Le président de la commune ouled yaich porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'appel d'offre N° :14/CTOY/2024 relatif à l'acquisition de deux ambulances équipées et un fourgon mortuaire commune ouled yaich province de BENI MELLAL, publié au journal libération N° :10395 en date du 24/12/2024 porte la modification comme suite :

Il sera procédé dans la salle de réunion de la commune ouled yaich au lieu de au bureau du Monsieur le président de la commune Ouled yaich .

Le reste sans changement.

N° 006/PA



إعلان عن تنظيم إمتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

تعين وكالة الحوض المائي لدرعة واد نون عن تنظيم إمتحان الكفاءة المهنية لفائدة المستخدمين والمستخدمات التابعين لها والمتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة للتزقي وفقا لما هو مبين في الجدول اسفله :

الدرجة	عدد المناصب	تاريخ اجراء الامتحان	آخر اجل لقبول الترشيحات	مقر اجراء الامتحان
مساعد تقني من الدرجة الاولى	01	25 يناير 2025	2025/01/20	مقر وكالة الحوض المائي لدرعة وادنون بتضمين

يشتمل الإمتحان على الاختبارات التالية :

المرجع	المدة	برنامج الاختبارات
1	2	المختار كتابي عام يتعلق بالمطامح المصني.
2	3	المختار كتابي خاص : يتعلق بالمطامح أو المهام المعمارة من طرف الموظفين المتتمين للدرجة المستعن بشكلا أو بمعدل امتحانات الإدارة المعنية.
3	3	المختار شفوي : مناقشة تتمسب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء، وعلى مهام وتخصص المترشح واختيار قدراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المستعن بشكلا. ويمكن عند الاقتضاء ابدعا المترشح لاختبار تطبيقي.

وعليه يتوجب على جميع المستخدمين والمستخدمات التابعين للوكالة المتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة لاجتياز إمتحان الكفاءة المهنية إلى التعميل بتقديم طلبات المشاركة تمت اشراف المسم الاثاري إلى قسم الشؤون الإدارية والمالية معززة ببيان القدرات، الذي يمكن سحبه من مصلحة الموارد البشرية والوسائل العامة بالوكالة، ونسخة من قرار التعيين في الدرجة الحالية مع ضرورة احترام الاجل المحدد اعلاه،

هذا ويمكن الاطلاع على أسماء المترشحين المقبولين لاجتياز إمتحان الكفاءة المهنية بالموقع الالكتروني لوكالة التشغيل العمومي www.emploi-public.ma والمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمصلحة الموارد البشرية والوسائل العامة.

الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC

وزارة التجارة والصناعة والتعاون
والمسيرة المغربية والبريد والبرقيات
Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Tourisme, du Développement Rural et des Éaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Saïss-Marrakech
Direction Provinciale de l'Agriculture de Tiznit

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL
N° 33/2024/CPA/TZ/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Mercredi 29 Janvier 2025 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A. de Tiznit, à l'ouverture des pli relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : **Travaux de construction de corps de chassin en revêtement blanché des plates rurales, à travers la Province de Tiznit. Répartis en 2 lots séparés comme suit :**

LOT N° 01 : Travaux de construction de la liaison routière reliant au Deux Tiznit sur 1,6 Km et la liaison routière reliant Deux Tazantit Ighizit à la RP 1021 sur 1,6 Km, C.T Tabaout El Mouloud, Cercle Anzi, Province de Tiznit.

LOT N° 02 : Travaux de construction de liaisons routières reliant Deux LIXOU à la BR14 Sur une longueur de 3,60 Km, C.T Igh N'Tabaou, Cercle Tabaout Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A. de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchepublics.gov.ma.

Le cautionnement prévisionnel est fixé à la somme de :
Lot n° 1 : 35.000,00 (Troisante cinq mille dirhams)
Lot n° 2 : 60.000,00 (Sixante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Lot n° 1 : 3 596 610,00 (Trois millions cinq cent quatre vingt seize mille six cent dix dirhams).
Lot n° 2 : 4 210 800,00 (Quatre millions deux cent dix mille huit cent quatre vingt dirhams).

Le concours, la participation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 de l'ordonnance n°2.22.411 du 14 décembre 1944 (08 Mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent :
- Déposer par voie électronique, conformément à l'article 9 de l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n°1090 du 4 hja 1644 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Les pliers participatifs à soumettre sans autres papiers par l'article 4 et 5 de règlement de consultation. Les qualifications Les Qualifications estimées requises pour les entreprises sont :
* Pour les concurrents inscrits au Maroc
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

* Ancien système de qualification et de classification			
Lot	Branche d'activité	Qualification	Classe
1	1	1.1 m 12	1
2	2	1.1 m 12	1

* Nouveau système de qualification et de classification

Lot	Branche d'activité	Qualification	Classe
1	1	1.1	1
2	2	1.1	1

N° 008/PA

** SITE MAISON ORIENT TRAVAU SARL**
ICE : 00350377100052
RC : 42741
SIEGE SOCIALE : BD AOUNIA LOTS KADA HOUCINE RUE D2 N° 64, OUIDA.

Aux termes d'un procès-verbal de la décision de l'AGE en date du 23/10/2024, les associés ont décidé ce qui suit:
Cession des parts sociales : Mr BOURHIDA Anass et KISSAMI Aymane cèdent la totalité des parts sociales, à Mr ELKHOUKHI Benyounes, soit :

- 334 Parts sociales d'une valeur nominale de 100dhs à chacune, de Mr BOURHIDA Anass

- 333 Parts sociales d'une valeur nominale de 100dhs à chacune, de Mr KISSAMI Aymane.

-Nouvelle répartition des parts :

• Mr ELKHOUKHI Benyounes, 1 000 parts.
Changement de forme juridique : Transformation de la forme juridique de SARL vers SARL AU.

Gérance : la démission de l'ancien Gérant Associé, Mr BOURHIDA Anass, et la nomination de Mr ELKHOUKHI Benyounes ; Comme Gérant/Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'OUIDA en date du 26/11/2024 sous N° : 6355.

N° 0010/PA

PREMIUM TRANSIT TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le procès verbal de la décision de l'associé unique en date du 16/12/2024, de la société « PREMIUM TRANSIT » SARL A ASSOCIE UNIQUE, au capital social de 100 000,00 dhs, inscrits au Registre de Commerce de Casablanca sous N°459971, sise à Casablanca, RESIDENCE AL MANSOURIA 2 IM 30 NR 8 HAY AL QODS BERNOUSSI a décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social de la société :

Du : RESIDENCE AL MANSOURIA 2 IM 30 NR 8 HAY AL QODS BERNOUSSI Casablanca

Au : 217 RUE ZOLBEIR BNOU AL AOUAM 1ER ETAGE ROCHES NOIRES Casablanca

Mis à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 27/12/2024 sous le numéro 950194.

N° 011/PA

AMAZON ASSISTANCE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le procès verbal de la décision de l'associé unique en date du 28/11/2024, de la société « AMAZON ASSISTANCE » SARL A ASSOCIE UNIQUE, au capital social de 100 000,00 dhs, inscrits au Registre de Commerce de Casablanca sous N°419041, sise à Casablanca, RESIDENCE SOUFIANE N°5 APPT 4 SIDI MAAROUF a décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social de la société :

Du : RESIDENCE SOUFIANE N°5 APPT 4 SIDI MAAROUF Casablanca

Au : MAGASIN 41 LOT SAFAA SIDI MAAROUF Casablanca

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 27/12/2024 sous le numéro 950201.

N° 012/PA

LUXE H AUTO CAR

Sarl A.U. au capital de 500 000,00 Dh - Siège social : Lotissement Al Khouzama 2 Zone E4 lot 28 Lissasfa Casablanca

CONSTITUTION DE SOCIETE

En date du 26/11/2024 et par un acte sous seing privé, M. MOURSSY HICHAM a établi les statuts d'une SARL d'associé unique dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : LUXE H AUTO CAR

- Objet : Location de véhicules sans chauffeur

- CAPITAL : 500 000,00 dh

- Siège social : Lotissement Al Khouzama 2 Zone E4 lot 28 Lissasfa Casablanca

- Gérance : BOUKHRIS KHALIL

Les documents relatifs à cette constitution ont été déposés auprès du secrétariat de greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 30 Décembre 2024 et la société a été immatriculée sous le numéro 655269 .

Pour extrait et mention la gérance

N° 013/PA

MARSHIP

Siège social : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI CASABLANCA

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 24 Septembre 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :

Objet : la société a pour objet : - Commissionnaires de transport de marchandises. - Le transport national et international de marchandise. - l'importation et l'exportation, de tous produits, matières, marchandises ou matériels de quelque nature que ce soit ; - Marchand effectuant import-export. Dénomination : «MARSHIP», Siège : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI Casablanca. Durée : 99 ans. Capital : 1.000.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 10.000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite :

- La société TUNISHIP : 400.000,00 Dirhams ; Monsieur ZAKARIA SALIH : 500.000,00 Dirhams et Monsieur OUSAMA CHAMAKHI : 100.000,00 Dirhams. -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Monsieur ZAKARIA SALIH en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.

Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 950071 en date du 30/12/2024, RC N° 655169.

Pour extrait et mention gérance

N° 014/PA

GOUMAT GROUP

Siège social : 26 AV MERS SULTAN APPT 3 ETG 1 CASABLANCA

Suivant PV de l'AGE du 09/12/2024, L'associé unique de la société « GOUMAT GROUP » décide d'étendre l'objet social, afin d'y inclure, en plus de l'activité actuelle de Marchand effectuant de l'import-export, les activités suivantes :

- Commissionnaire de transport de marchandises - Conseil de gestion.

*Dépôt légal : il a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n° 950475 le 31/12/2024.

Pour extrait et mention gérance

N° 015/PA

OCEAN BRIDGE SHIPPING

Siège social : 241 Boulevard Emile Zola 1er Etage N°2 - Casablanca

Suivant le PV de l'AGE du 23/12/2024, L'associé unique de la société « OCEAN BRIDGE SHIPPING » a décidé ce qui suit :

1. Augmentation du capital social de 100 000,00 dirhams à 500 000,00 dirhams par la création de 4 000 parts nouvelles de 100 dirhams chacune, par incorporation des réserves. 2. Augmentation du capital social de 500 000,00 dirhams à 1 000 000,00 dirhams par la création de 5 000 parts nouvelles de 100 dirhams chacune, en numéraire.

Dépôt légal : Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 949796 le 26/12/2024.

Pour extrait et mention gérance

N° 016/PA

Cabinet Comptable MOUNSEF AZMANI

46, Rue Anoual Al-Hoceima CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE

Sté MULTI SERVICES CASH S.A.R.L./AU

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 18/12/2024 à Al-Hoceima, il a été constitué une société à responsabilité limitée a associé unique (s.a.r.l/au) dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : Sté HANAE EL MANSOURI CASH S.A.R.L./AU

OBJET SOCIAL : - Commissionnaire de Transfert d'argent.

- Multi services = TASHILATE.

SIEGE SOCIAL: Centre izemmouren bri ouriaghel-izemmouren Al Hoceima DUREE : La durée de la société est fixée à 99 ans à dater de son immatriculation au registre du commerce.

CAPITAL SOCIAL : est fixé à la somme de cent mille dirhams (100.000,00dh).

EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.

GERANCE : la société est gérée par Mme. EL MANSOURI Hanae.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al Hoceima sous le numéro du registre de commerce analytique N°4649.

OBJET SOCIAL : FiduExpress Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux

ISOJAD SARL AU

Aux termes d'un acte SSP du 30/11/2024, L'associé unique de la société décide ce qui suit :

* Le transfert du siège social de la société de BD READ IMM 25 APPT 10 HAY AL FAJR - MOHAMEDIA à LOTISSEMENT AL AMAL N°13 ETG 1 HAD SOUALEM BERRECHID.

Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Berrechid le 31/12/2024 sous les Numéros 1827 et 20905.

N° 018/PA

NETOPIA SOLUTIONS SARL

- AUGMENTATION DE CAPITAL

- TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SARL

- MISE A JOUR DES STATUTS

L- Par Décision Extraordinaire de l'Associé unique en date du 16 décembre 2024 de la société « NETOPIA SOLUTIONS », l'associé unique a décidé :

• L'augmentation de capital par incorporation des réserves de la société

• L'augmentation de capital par compensation avec des dettes liquides et exigibles

• L'augmentation de capital en numéraires par émission de nouvelles parts sociales

• L'agrément des nouveaux associés

• La confirmation de la gérance : Mr Mohamed Zaki NARJISSE

• La transformation de la société de SARL AU en SARL

• La mise à jour des statuts

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 31 décembre 2024 sous le numéro 950539.

POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 019/PA

MODIFICATION

I/- suivant au PV de l'AGE en date du 09/10/2024 de la société MAROC TWIN SARL AU, il a été décidé :

*-Transférer le siège social de la dite société du CASABLANCA, 97 BD LA RE-

SISTANCE APPT 32 6EME ETG ROCHES NOIRES à la nouvelle adresse : BERRECHID, APPARTEMENT 9 2EME ETAGE IMMEUBLE 71 LOTISSEMENT RABHA DEROUA.

*- La mise à jour des statuts.

II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance BERRECHID le 18/12/2024 sous le numéro 20855.

N° 020/PA

MODIFICATION

I/- suivant au PV de l'AGE en date du 15/10/2024 de la société MIEL ZAHRA CARLET SARL, il a été décidé :

*- Cession des parts sociales : 500 parts social soit 50.000,00 DHS de Mme FATIMA ZAHRA HOURRI au profit de Mr SMAIL STER.

*- Nouvelle répartition du capital :

- Mme ZOHRA LOUADI 500 Parts Soit 50 000,00 DHS

- Mr SMAIL STER 500 Parts Soit 50 000,00 DHS

TOTAL 1000 Parts Soit 100.000,00 DHS

*- démission de gérante Mme ZOHRA LOUADI lui donne quitus sur sa gérance depuis la création de la société à ce jour.

*-Nominatation de MR SMAIL STER comme nouveau Gérant pour une durée indéterminée

*-Que la société sera engagée par la signature unique de Monsieur SMAIL STER.

* la mise à jour des statuts.

II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce CASABLANCA le 05/12/2024 sous le numéro 946492.

N° 021/PA

FIDUCIAIRE KING CONSULTING

-SARL AU-BOUZNIKA

Tel/Fax:053743001 GSM: 0661205870.

Constitution Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/12/2024, il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité limitée, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

Dénomination : « PROMO TYPE » SARL.

Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSI - CASABLANCA.

Associé : Mr. MOHAMED ASKIK, apporteur en numéraire 50 000,00 Dhs soit 500 parts sociales

Mr. ADNANE ASKIK, apporteur en numéraire 50 000,00 Dhs soit 500 parts sociales

TOTAL 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales

Objet : - Promotion Immobilière ; - Entrepreneur de travaux divers.

Durée : 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est Co-gérés par : Mr. MOHAMED ASKIK et Mr. ADNANE ASKIK.

Dépôt légale : la société a été immatriculée au regi-

stre de commerce au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°51699, le 31/12/2024.

N° 022/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL

Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca

(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

STE "MARA INVEST" S.A.R.L.AU

Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/11/2024 Enregistré le 13/11/2024 il a été établis les statuts d'une société à Responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société-MARA INVEST-SARL.AU

- Objet : la société a pour objet au Maroc ainsi qu'à l'étranger tant pour elle-même que pour le compte des tiers ou en participation ce qui suit :

- Achat la vente et distribution de fournitures de bureau

- Fourniture de bureau. - Fournitures et consommables informatique (toner, papier, rubans et autres....)

- La Prestation de tous services.

- Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son développement ou son extension.

- Siège Social : HAY LALLA MERIAM, BLOC 71, RDC, N° 12 CASABLANCA

- Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années, à compter du jour de sa Constitution définitive.

Capital Social : Le capital social de la société est fixé à CENTMILLES DIRHAMS (100.000,00DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000et divisé comme suit :

- MRSALIH CHAFIK... 1.000 Parts

- La Gérance : La société est administrée et gérée par le Gérant Unique, MRSALIH CHAFIK, Nationalité Marocaine, né le 09/11/1986, Titulaire de la CIN N° BH287132 et demeurant à :

HAY LALLA MERIAM, BLOC 71, N°11, CASABLANCA.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 30/12/2024 Sous N°00950029 Immatriculé au Registre de Commerce sous N°655061en date du 30/12/2024 Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 023/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975
Constitution d'une S.A.R.L.AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/12/2024, IL a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'associe Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " WEST MR " S.A.R.L.AU
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

Associés Unique :
- Mr. MOURAD FELLAH, apporteur en numéraire 100 000.00 DHS soit 1000 parts sociales

Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. MOURAD FELLAH

Dépôt légal : Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 950281 RC N°655279.

N° 024/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975

Constitution d'une S.A.R.L. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/12/2024, IL a été établi les Statuts d'une Société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " ABNS LILISKAN " S.A.R.L.
Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

Associés :
- Mr. SAID BAALOUACH, apporteur en nature 85 000.00 DHS soit 8500 parts sociales.

- Mr. ABDERRAHIM NAFI , apporteur en nature 85 000.00 DHS soit 8500 parts sociales.

Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 1 700 000.00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. SAID BAALOUACH ET Mr. ABDERRAHIM NAFI

Dépôt légal : Le dépôt légal est effectué au registre de commerce au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 950057 RC N° 655141.

N° 025/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975

Constitution d'une S.A.R.L.AU
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/12/2024, IL a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'associe Unique, dont les ca-

ractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " TAWAK-KOL ISKAN " S.A.R.L.AU
Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

Associés Unique :
- Mr. SAID HANZAZ, apporteur en numéraire 100 000.00 DHS soit 1000 parts sociales

Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. SAID HANZAZ

Dépôt légal : Le dépôt légal est effectué au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 950038 RC N°655113.

N° 026/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975

- JIYASS PROMO - S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000.00 DH

SIÈGE SOCIAL: 5 BD ABDELLAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETAGE 5 N°5, CASABLANCA.

RC: 622839 IF: 65926158
Au siège social : 5 BD ABDELLAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETAGE 5 N°5, CASABLANCA.

Les associés de la société à responsabilité limitée «JIYASS PROMO» S.A.R.L. ont décidé ce qui suit :
Première résolution : Cession de parts sociales;

L'assemblée générale prend acte de cession de 500 parts de la société par Mr. ABDELLAH EL ATYQY au profit de Mr. MOHAMED LAMBARKI .

Deuxième résolution : Démission de co-gérant de la société et nomination d'un nouveau co-gérant.

L'assemblée générale accepte la démission de Mr. ABDELLAH EL ATYQY de sa fonction co-gérant de la société «JIYASS PROMO» S.A.R.L. et nomme Mr. MOHAMED LAMBARKI nouveau co-gérant de la société.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de tribunal DE COMMERCE DE CASABLANCA sous le n°949223 RC n° 622839.

N° 027/PA

-FILAMENT AGENCY-S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL : RUE SOUMAYA, RESIDENCE CHEHRAZADE 3, SEME ETAGE, N°22 PALMIERS - CASABLANCA

CONSTITUTION DE SOCIETE
Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 27/11/2024, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les

suivantes :
DÉNOMINATION :
- FILAMENT AGENCY-S.A.R.L.
OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :
- Le conseil ;
- La prestation de services aux entreprises ;
- Le conseil en communication, production audiovisuelle et événementiel
- Le négoce ;
- L'import et export ;
- La prise de participation et l'investissement ;
- Entreprise se livrant pour son compte, au placement ou à la gestion de valeurs mobilières, à des opérations sur les valeurs ou au contrôle des sociétés ;
SIEGE SOCIAL :
Le siège social est fixé à RUE SOUMAYA, RESIDENCE CHEHRAZADE 3, SEME ETAGE, N°22 PALMIERS - CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL :
Les associés effectuent l'apport en numéraire, à savoir :
-Monsieur Hicham EL KADIRI : 50 000,00 Dirhams
-Madame Amine CHERRADI : 50 000,00 Dirhams
Soit au total la somme de CentMille Dirhams 100 000,00 Dirhams
DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.
ANNEE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
GERANCE :
- M. Hicham EL KADIRI, de nationalité marocaine, né le 02 Décembre 1981 à Rabat HassanRabat, demeurant Riad Al Andalousse Al Cazar 2 Imm 50 Appt 11 Hay Riad Rabat, titulaire de la carte nationale d'identité N° A636255.
BENEFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 20/12/2024 sous le n°948832
POUR EXTRAIT ET MENTION
Lapragne

N° 028/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de khemisset
Commune de khemisset
Direction des services
DAF/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 20/2024

Le 04/02/2025 à 11H, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset de l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Etude technique et suivi des travaux des projets suivants :
-Aménagement de l'avenue Sahara Al maghribia
-Aménagement des rues des quartiers FARAH YASMINA, ESSAFAA, SARGHINI ET AL JAMIA ALARABIA
A la commune de khemisset

(en lot unique).
-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :499 200 ,00 dhs (quatre cent quatrevingt-dix-neuf milledeux centdirhams TTC)
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

8000,00dhs(huit mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30,31,32, et 135 du décret N° 2-22-431 relatifs aux marchés publics.
-Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www marchés publics

gov.ma et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hijr 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 029/PA



Avis de vente n°01/2024/CRRAK

Le Chef du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra reçoit jusqu'au Mercredi 08 janvier 2025 à 10 heures du matin les offres sous pli fermés pour la vente des produits ci-après :

N° de lot	Produits	Quantité	Année de production
1	Fruits de plusieurs variétés d'orange	1,5 ha	2024
2	Fruits de mandarinier	0,2 ha	2024
3	Bois de tailles d'agrumes	En vrac	-

Les concernés par cette offre sont appelés à se rendre au Domaine Expérimental d'El Menzeh, Km 9, route de Sidi Yahya, Nord Kenitra, pour visiter les parcelles objet de la vente.

Le cahier de charge de la présente vente est à retirer auprès du Domaine sus-indiqué à compter de la date de publication du présent avis de vente, contre paiement d'une somme de cinq dirhams par feuille.

Les offres sont à envoyer ou à déposer au près du Domaine Expérimental d'El Menzeh, jusqu'au Mercredi 08 janvier 2025 à 10 heures du matin, le soumissionnaire doit remettre au régisseur dudit Centre, une caution de dix mille dirhams (10.000,00 dhs).

La procédure d'ouverture des plis aura lieu en séance publique au Domaine Expérimental d'El Menzeh, Km 9, route de Sidi Yahya, Nord Kenitra, à la date et à l'heure précitée.

La présence des acheteurs est obligatoire le jour de la vente.

Pour des renseignements supplémentaires, contacter le Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, Route de Sidi Yahya du Gharb, Km 9, Nord Kenitra.

N° 030/PA



Avis de vente n°2/2024/CRRAK

Le Chef du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra reçoit jusqu'au Jeudi 09 janvier 2025 à 10 heures du matin les offres sous pli fermés pour la vente des produits mentionnés ci-après :

N° de lot	Produits	Quantité	Année de production
1	Paille des céréales	950 bottes L : 120cm l : 35cm H : 30cm	2024
2	Différentes variétés d'agrumes (Navel Lan Late)	0,15 ha	2024
3	Fruits de plusieurs variétés d'orange	2,20 ha	2024
4	Fruits de clémentinier	1,20 ha	2024
5	Fruits de la variété Washington sanguine	0,85 ha	2024
6	Fruits de la variété Maroc Late	0,85 ha	2024
7	Fruits de plusieurs espèces d'agrumes	3,40 ha	2024

Les concernés par cette offre sont appelés à se rendre au Domaine Expérimental de Sidi Allal Taxi, Douar Fokra route Belkairi, pour visiter les produits objet de la vente.

Le cahier de charge de la présente vente est à retirer auprès du Domaine sus-indiqué à compter de la date de publication du présent avis de vente, contre paiement d'une somme de cinq dirhams par feuille.

Les offres sont à envoyer ou à déposer au près du Domaine Expérimental de Sidi Allal Taxi, jusqu'au Jeudi 09 janvier 2025 à 10 heures du matin, le soumissionnaire doit remettre au régisseur dudit Centre, une caution de dix mille dirhams (10.000,00 dhs).

La procédure d'ouverture des plis aura lieu en séance publique au Domaine Expérimental de Sidi Allal Taxi, Douar Fokra route Belkairi, à la date et à l'heure précitée.

La présence des acheteurs est obligatoire le jour de la vente.

Pour des renseignements supplémentaires, contacter le Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, Route de Sidi Yahya du Gharb, Km 9, Nord Kenitra.

N° 031/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches et de l'Élevage
Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Tadmort



PROCLAMÉ DÉCLARATION D'APPÊL

Le programme prévisionnel des services que l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Tadmort envisage de lancer pour l'exercice budgétaire 2025 est le suivant :

1- Prestations de travaux (2025)

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle (en millions DH)	Mode de passation	Mode de publication	Observations (Modalité réservée ou non)
1	- Travaux, entretien et entretien diversifiés des infrastructures	Zone d'action de l'ORMAV de Tadmort	0,80	Appel d'Offres Ouvert	Mars 2025	---
2	- Travaux d'entretien et grosses réparations des bâtiments		1,80			
3	- Travaux de maintenance des réseaux d'irrigation		49,50			
4	- Travaux d'aménagement de la Vallée (Projet des Mésas et Mésas)		7,50			
5	- Contrôle de la qualité des travaux de réhabilitation et M&O		0,20			
6	- Travaux de pompage		0,20			
7	- Travaux de brage des puits et creusement de puits profonds		1,40			
			84,00			

2- Prestations de travaux (2026)

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	- Travaux d'entretien et grosses réparations des bâtiments	Zone d'action de l'ORMAV de Tadmort
2	- Travaux de maintenance des réseaux d'irrigation	
3	- Travaux d'aménagement de la Vallée (Projet des Mésas et Mésas)	
4	- Contrôle de la qualité des travaux de réhabilitation et M&O	
5	- Travaux de pompage	
6	- Travaux de brage des puits et creusement de puits profonds	

3- Prestations de travaux (2027)

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	- Travaux d'entretien et grosses réparations des bâtiments	Zone d'action de l'ORMAV de Tadmort
2	- Travaux de maintenance des réseaux d'irrigation	
3	- Travaux d'aménagement de la Vallée (Projet des Mésas et Mésas)	
4	- Contrôle de la qualité des travaux de réhabilitation et M&O	
5	- Travaux de pompage	
6	- Travaux de brage des puits et creusement de puits profonds	

1- Prestations de fournitures (2025)

N°	Objet	Estimation prévisionnelle (en millions DH)	Lieu de livraison	Mode de passation	Mode de publication	Observations (Modalité réservée ou non)		
1	- Achat de matériels et fournitures pour opérations et opérations professionnelles	1,00	Zone d'action de l'ORMAV de Tadmort	Appel d'Offres Ouvert	Mars 2025	---		
2	- Achat de véhicules tractés pour l'approvisionnement des unités de travail	1,80						
3	- Achat d'équipement de travail pour le personnel de l'ORMAV de Tadmort	0,40						
4	- Lot n°1 : Achat de fournitures de bureau	0,40					---	
	- Lot n°2 : Achat de fournitures de papeterie	0,20						
5	- Lot n°3 : Achat de fournitures pour matériel informatique	0,20					---	
	- Lot n°4 : Achat de diverses fournitures de matériels, de logiciels, de logiciels et d'électronique	0,20						
6	- Lot n°5 : Achat de fournitures pour matériel technique, acquisition cartographie	0,20					---	
	- Lot n°6 : Achat de fournitures électriques	0,20						
7	- Achat des agents et services de nettoyage	0,20					Mars 2025	---
8	- Achat de matériel et mobilier de bureau	1,80						
9	- Fourniture et pièces de rechange pour les véhicules de l'ORMAV	0,20					Mars 2025	---
10	- Fourniture et pièces de rechange pour véhicules d'irrigation	0,20						
11	- Fourniture et pièces de rechange pour véhicules d'irrigation	0,20	Mars 2025	---				
12	- Achat d'équipement et de matériel	0,20						
13	- Achat de matériel de construction	0,20	Mars 2025	---				

2- Prestations de fournitures (2026)

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	- Achat de matériels et fournitures pour opérations et opérations professionnelles	Zone d'action de l'ORMAV de Tadmort
2	- Achat de véhicules tractés	
3	- Achat d'équipement de travail pour le personnel de l'ORMAV de Tadmort	
4	- Achat de matériel et mobilier de bureau	
5	- Fourniture et pièces de rechange pour les véhicules de l'ORMAV	
6	- Fourniture et pièces de rechange pour véhicules d'irrigation	
7	- Fourniture et pièces de rechange pour véhicules d'irrigation	
8	- Fourniture et pièces de rechange pour véhicules d'irrigation	
9	- Achat d'équipement et de matériel	
10	- Achat de matériel de construction	

3- Prestations de fournitures (2027)

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	- Achat de matériels et fournitures pour opérations et opérations professionnelles	Zone d'action de l'ORMAV de Tadmort
2	- Achat de véhicules tractés	
3	- Achat d'équipement de travail pour le personnel de l'ORMAV de Tadmort	
4	- Achat de matériel et mobilier de bureau	
5	- Fourniture et pièces de rechange pour les véhicules de l'ORMAV	
6	- Fourniture et pièces de rechange pour véhicules d'irrigation	
7	- Fourniture et pièces de rechange pour véhicules d'irrigation	
8	- Fourniture et pièces de rechange pour véhicules d'irrigation	
9	- Achat d'équipement et de matériel	
10	- Achat de matériel de construction	

1 - Prestations de services (Année budgétaire 2025)

N°	Objet	Estimation prévisionnelle (en millions DH)	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mode de publication	Observations
1	- Conception et reprise des documents de CA	0,20	Zone d'action de l'ORMAV de Tadmort	Appel d'Offres Ouvert	Mars 2025	---
2	- Adresses cartographiques et Topo	0,20				
3	- Audit des services	0,20				
4	- Formation du personnel de l'ORMAV de Tadmort	0,20				
5	- Mise à jour des données de production	0,20				
6	- Audit des services	0,20				
7	- Prestations de cartographie des terres de l'ORMAV de Tadmort	0,20				
8	- Maintenance de la plateforme web et logiciels open source	0,20				
9	- Adhésion à un outil de gestion de la maintenance (à titre de référence à la 2025)	0,20				
10	- Mise à jour des données de travail de planification des travaux de l'ORMAV de Tadmort	0,20				
11	- Study de la planification de travaux	0,40				
12	- Travaux de formation de l'équipe des services d'irrigation et d'assainissement à Tadmort de Tadmort	1,00				
13	- Maintenance informatique des équipements	0,20				
14	- Prestations de distribution de l'eau d'irrigation	4,40				
15	- Fourniture et entretien des unités de traitement	0,20				
16	- Fourniture et entretien des unités de traitement	0,20				

2 - Prestations de services (Année budgétaire 2026)

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	- Actualisation de la cartographie des terres	Zone d'action de l'ORMAV de Tadmort
2	- Conception et reprise des documents de CA	
3	- Formation du personnel de l'ORMAV de Tadmort	
4	- Gestion et maintenance de matériel agricole	
5	- Prestations de cartographie des terres	
6	- Travaux de formation de l'équipe des services d'irrigation et d'assainissement à Tadmort de Tadmort	
7	- Fourniture et entretien des unités de traitement	

3 - Prestations de services (Année budgétaire 2027)

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	- Audit des services	Zone d'action de l'ORMAV de Tadmort
2	- Audit des services d'irrigation	
3	- Conception et reprise des documents de CA	
4	- Prestations de cartographie des terres de l'ORMAV de Tadmort	
5	- Prestations de cartographie des terres de l'ORMAV de Tadmort	
6	- Gestion et maintenance de matériel agricole	
7	- Travaux de formation de l'équipe des services d'irrigation et d'assainissement à Tadmort de Tadmort	
8	- Fourniture et entretien des unités de traitement	

N° 032/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 34/AGO/DPJR/ANP/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le **28 Janvier 2025** à 11h00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES ESPACES VERTS AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations inscrite par le maître d'ouvrage est de : **499 910,00 DHS HT** soit en lettres **Quatre Cent Quarante-Vingt-Dix-Neuf Mille Neuf Cent Dix Dirhams Huit Taxes**.

Le cautionnement préalable est fixé à la somme de : **8 500,00 DHS** (Huit Mille Neuf Cent Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Annexe du minute délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Rgs 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des plis relatifs aux marchés publics;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **06/01/2025** à 11h00 au Port de Jorf Lasfar.

Les plis justificatifs à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Pour les sociétés marocaines :
Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau

SECTEUR : V QUALIFICATION : VI CLASSE :

Pour les sociétés non installées au Maroc :
Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP, Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés au les 22 route de Oudjda -01, Jorf Lasfar -

Tel : 05 29 05 99 49 - 06 20 09 51 82- Fax : 05 23 34 54 31

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Direction du Port de Jorf Lasfar, Km 23, Route Oudjda, BP 2182, El Jadida Poste principale
Tel : 05-29-05-99-49 / 06-20-09-51-82 / 05-23-34-54-31 Fax : 05-23-34-54-31

N° 033/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FAHS
ANJRA
CAIDAT TAGHRAMT
COMMUNE
TAGHRAMT
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE
N° 01/C.T.T./2025

Le jeudi 30/01/2025 à 11 h, il sera procédé, dans les bureaux de la commune de Taghramt, province Fahs Anjra. L'ouverture des plis concernant la consultation architecturale N° 01/C.T.T./2025 du : Le jeudi 30/01/2025 RELATIF A L'ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE LA MISE A NIVEAU DE LA PLAGE OUED ELMARSA COMMUNE TAGHRAMT PROVINCE FAHS-ANJRA. Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 3 875 000,00 DHS H.T (trois millions huit cents soixante-quinze mille Dirhams Hors Taxes).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service Achats et marchés de la commune de Taghramt, province Fahs Anjra.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.
N° 034/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE
DIRECTION REGIONALE CASA-SETTAT
CHP MOULAY
ABDELLAH DE
MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRE DE PRIX N°
16/2024

(SEANCE PUBLIQUE)
Le 04/02/2025 à 10 h il sera procédé, dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Préfectoral de Mohammedia, sis à avenue Hassan II Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix n°16/2024 du 04/02/2025 pour : La Maintenance Préventive et Curative des Générateurs de l'unité de traitement

d'eau, installé au centre de l'hémodialyse du Centre Hospitalier Préfectoral de Mohammedia. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :390.000,00(Trois cent quatre-vingt-dix mille dirhams) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :7.000,00 Dirhams (Sept mille Dirhams).

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 035/PA

MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ELKELAA
DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA BENI
AMEUR
CAIDAT DES BENI
AMEUR
COMMUNE EL AMRIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2025

Le 28 JANVIER 2025 à 11Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix ayant pour objet : LA LOCATION DE SOUK HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNE EL AMRIA du 01/02/2025 au 31/12/2025

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA au bureau de la régie de recette

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000,00 DH).

L'estimation de location est de 102 000,00 dh (cent deux mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 30 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bu-

reau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA ;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyer par courrier électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .

N° 036/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT AMEUR
COMMUNE
BOUGUEDRA
SERVICE DES MARCHES
Appel d'offre ouvert
simplifié

N° 01/2025/CTB/SM
Le 20 janvier 2025 à 12H, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la commune BOUGUEDRA, province de Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, pour :

TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA POPULATION DE LA C.T. BOUGUEDRA
Marché passé par appel d'offres ouvert simplifié, sur offre de prix, en application des articles 1 et 2 du paragraphe 1 et alinéa a de l'article 19 et l'alinéa b de l'article 20 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à : Bureau des marchés publics de la CT Bouguedra, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics :www.marchespublics.gov.ma.

• Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : (3 000,00 DH).

• L'Estimation des Coûts des Prestations, établie par le Maître d'Ouvrage, est fixée à la somme de (150 000,00DH) toutes taxes comprises

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28, 30 et 32 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique via le portail des marchés publics suivant : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'article 135 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics, et à l'article 09 de l'arrêté du Ministre délégué au près de la Ministère

de l'Economie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 04 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article : 09 du Règlement de Consultation

N° 037/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE CASABLANCA-
SETTAT
PREFECTURE DES AR-
RONDISSEMENT ANFA
COMMUNE DE
CASABLANCA
ARRONDISSEMENT
ANFA
DIRECTION DES
SERVICES
SERVICE DES
MARCHES ET
DES AFFAIRES
FINANCIERES
BUREAUX DES MARCHES
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié sur
offres de prix
n°11/AA/2024

Le 15 Janvier 2025 à 12 H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié n°11/AA/2024 du 15/01/2025

Pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DE L'ARRONDISSEMENT ANFA.

Lieu d'exécution : Territoire de l'arrondissement Anfa, commune de Casablanca, préfecture des arrondissements d'Anfa, Wilaya de la région de Casablanca-Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 868 807,20 (Huit Cent Soixante-Huit Mille Huit Cent Sept Dirhams, Vingt Centimes) Toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15.000,00 Quinze Mille dirhams.

Une visite des lieux est prévue le 09/01/2025 à 11h 30 mn.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.

N° 038/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FQUIH
BEN SALAH
CERCLE DE BENI
MOUSSA CHARKIA
CAIDAT DE OULED
ZMAM

CT : OULED ZMAM
Avis d'appel d'offres
ouvert N° : 01 /2025

« Séance publique »
Le président de la commune d' Ouled Zmam recevra jusqu'au jour prévu pour la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu le : 27/01/2025 à 11 heures au siège de la commune, les offres des prix concernant : le droit d'exploitation du souk hebdomadaire Ouled Zmam au titre 2025

Le cautionnement provisoire est fixé à neuf mille huit cent dirhams (9.800,00 DH)

L'estimation de la location est fixée à la somme de : quatre cent quatre vingt dix mille dirhams 0 centime (490 000,00) dh

Les offres doivent être présentées conformément aux exigences édictées par les lois et règlements en vigueur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

-Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés de la commune ou téléchargé du portail électronique des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés

• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la Commune territoriale Ouled Zmam

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance d'ouverture des plis

Pour tout renseignement, contacter le bureau des marchés de la commune.

N° 039/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DAKHLA OUED
EDDAHAB
CERCLE EL ARGOUB
CAIDAT EL ARGOUB
COMMUNE EL ARGOUB
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/B.C/2025

Le 27/01/2024 à 11 :00 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune El Argoub à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les travaux de construction du siège de la Commune El Argoub à Dakhla.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions quatre cent quatre vingt quatre mille neuf cent soixante Dirhams Toutes Taxes comprises (2 494 960,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente cinq mille Dirhams Toutes Taxes comprises (35 000,00 Dhs TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 040/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
D'AL HAOUZ
COMMUNE ABADOU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°01/2025

Le 28/01/2025 à 11H, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la commune territoriale abadou, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres des prix en lot unique relatif à : Travaux de construction des cinq réservoirs aux douars assaka , ighir , ait oukelt , essourta msoult communes abadou province alhaouz

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 479970,00dhs TTC (quatre cent soixante dix-neuf mille neuf cent Soixante dix Dirhams et 00 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9000,00 dhs neuf mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de Consultation.

N° 041/PA

Portrait



Yoon Suk Yeol

Ex-procureur star devenu premier président en exercice sous mandat d'arrêt

Passé en quelques années de procureur superstar à président de la Corée du Sud, Yoon Suk Yeol est visé depuis mardi par un mandat d'arrêt pour sa tentative manquée d'imposer la loi martiale début décembre, une nouvelle étape de sa fulgurante descente aux enfers après sa destitution par les députés.

"Le mandat d'arrêt et le mandat de perquisition contre le président Yoon Suk Yeol (...) ont été émis ce matin", a déclaré l'entité qui mène l'enquête conjointe sur lui.

C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un chef de l'Etat en exercice fait l'objet d'un mandat d'arrêt. Car M. Yoon est toujours officiellement le président, la motion de destitution adoptée contre lui le 14 décembre par les députés n'ayant entraîné à ce stade que sa suspension.

Impossible de savoir quand il sera appréhendé, ses services de sécurité ayant déjà fait obstruction aux autorités plusieurs fois.

Accusé d'avoir fait vaciller la démocratie sud-coréenne en imposant la loi martiale le 3 décembre et en envoyant l'armée au Parlement pour le museler, sous le coup d'enquêtes pour "rébel-

lion", il a ignoré ces derniers jours trois convocations pour être interrogé.

Yoon Suk Yeol, 64 ans, avait justifié sa décision choc du début du mois par son désir de protéger le pays des "forces communistes nord-coréennes" et d'"éliminer les éléments hostiles à l'Etat", invectivant les députés d'opposition majoritaires qui bloquaient tous ses projets.

Dans un hémicycle cerné par les forces spéciales, les

élus avaient tout de même réussi à tenir une séance d'urgence et à voter un texte réclamant l'abolition de cet état d'exception, auquel le président avait été constitutionnellement obligé d'obéir.

Cette nuit-là, M. Yoon avait autorisé l'armée à ouvrir le feu, selon des révélations du parquet. Cela ne s'est pas produit.

Depuis le début du chaos politique dans lequel il a plongé son pays, il se défend de tout acte constitutif d'une rébellion par la voix de ses avocats, qui dénoncent des mesures "illégalles" contre lui.

Après son entrée tardive en politique en 2021, Yoon Suk Yeol a connu une trajectoire cahotique.

Né à Séoul le 18 décembre 1960, fils d'un couple d'universitaires, il effectue toute sa carrière au parquet.

Il joue un rôle-clé dans l'enquête pour abus de pouvoir et corruption qui aboutit à la destitution en 2017 de la présidente Park Geun-hye puis à son incarcération. La même année, il est nommé procureur en chef de Séoul. Sous sa direction, le parquet inculpe une centaine de hauts responsables, dont l'ancien président Lee Myung-bak, pour malversations en tout genre. Plusieurs

suspects se suicident en prison.

Yoon Suk Yeol est nommé procureur général du pays en 2019. Deux ans plus tard, surfant sur sa popularité de pourfendeur féroce de la corruption et de l'abus de pouvoir, il démissionne, annonce sa candidature à la présidentielle et rejoint le Parti du pouvoir au peuple (PPP, droite).

Antiféministe assumé, il promet de supprimer le ministère de l'Egalité des sexes, à l'avant-garde du progrès pour les Sud-Coréennes depuis 2001. Un engagement qu'il ne pourra jamais honorer faute de majorité parlementaire.

Au terme d'une campagne ultrapolarisée, le candidat du PPP est élu en 2022 avec la marge la plus étroite de l'histoire du pays, face au leader du Parti démocrate Lee Jae-myung.

Une fois au pouvoir, cet admirateur déclaré de Winston Churchill mène une politique de fermeté à l'égard de la Corée du Nord et renforce l'alliance avec les Etats-Unis. Il se rapproche aussi du Japon, s'attirant le mécontentement d'une partie de la population dans un pays où le ressentiment à l'égard de l'ancienne puissance colo-

niale reste vif.

Sa réputation est vite ternie par une série de scandales. A commencer par la bousculade de Halloween à Séoul en octobre 2022 qui fait plus de 150 morts. Le drame est imputé à une cascade de négligences de la part des autorités.

On lui reproche d'abuser de son droit de veto, notamment pour bloquer une enquête parlementaire sur une affaire de manipulation de cours impliquant son épouse Kim Keon-hee.

D'autres scandales éblouissant la première dame déteignent sur lui et son soutien populaire s'érode à grande vitesse. Ce qui se traduit en avril 2024 par une cuisante défaite aux législatives, d'où le PPP sort avec seulement 108 sièges sur 300 à l'Assemblée nationale, contre 192 pour l'opposition.

Yoon Suk Yeol est le troisième président de l'histoire de la Corée du Sud à être destitué par le Parlement, après Park Geun-hye en 2017 et Roh Moo-hyun en 2004. Ce dernier avait cependant vu sa destitution invalidée par la Cour constitutionnelle, qui doit se prononcer sur le cas de M. Yoon d'ici la mi-juin.

Yoon Suk Yeol est le troisième président de l'histoire de la Corée du Sud à être destitué par le Parlement, après Park Geun-hye en 2017 et Roh Moo-hyun en 2004

Sport

Un mercato d'hiver européen sous le signe de nouvelles règles



L'incertitude a dominé l'ouverture du mercato d'hiver européen, mercredi, avec le nouveau "cadre temporaire" des transferts annoncé par la Fifa mais aussi les ajustements pressants à effectuer pour Manchester City ou encore la Juventus Turin.

Après la décision en octobre de la Cour de justice de l'Union européenne dénonçant une réglementation "de nature à entraver la liberté de circulation des footballeurs professionnels", la Fifa a réagi en proposant un nouveau "cadre temporaire" portant "sur les règles régissant les indemnités pour rupture de contrat" ou encore "les procédures devant le tribunal du football".

L'instance du foot mondiale n'en a pas donné le détail technique, mais on l'imagine fourni et ce sera aux chargés du recrutement de s'en emparer très vite, ces prochains jours.

Faire des bonnes affaires l'hiver, "ce n'est pas simple" et "c'est cher", selon Pep Guardiola, mais l'entraîneur espagnol a réclamé de "l'aide" en défense centrale et au poste de milieu défensif, surtout.

Manchester City s'est effondré sportivement ces deux derniers mois, miné par les blessures. L'absence de Rodri, l'actuel Ballon d'or, a pesé

lourd et elle devrait se poursuivre jusqu'en fin de saison.

Chez "l'autre" Manchester, United (14e de Premier League), la situation de Marcus Rashford sera scrutée de près. Le nouvel entraîneur, Ruben Amorim, n'a pas fait jouer l'attaquant de 27 ans depuis mi-décembre, semblant lui montrer la sortie.

Chelsea pourrait aussi alléger son riche effectif, selon BBC Sport qui évoque les départs possibles de Ben Chilwell, Carney Chukwuemeka ou encore Cesare Casadei.

Pour le leader Liverpool, l'urgence se porte sur les prochaines fins de contrat du capitaine Virgil van Dijk, du défenseur Trent Alexander-Arnold et de l'attaquant star Mohamed Salah.

La Juventus Turin, (6ème) reléguée à neuf points du duo de tête Atalanta/Naples, devrait être l'actrice majeure du mercato hivernal en Italie. "Le mercato, c'est important de bien le gérer", a admis Thiago Motta, dont l'équipe n'a certes toujours pas perdu en championnat mais collectionne les nuls (11 en 18 matches). Intraitable jusqu'à la grave blessure de Gleison Bremer début octobre, la défense turinoise doit être renforcée, d'autant que Danilo veut rejoindre

Naples. Dusan Vlahovic pourrait voir arriver du renfort en attaque : sont cités les noms de Giacomo Raspadori (Naples), Randal Kolo Muani (PSG) et de Joshua Zirkzee, qui a joué sous la direction de Motta à Bologne avant son flop à Manchester United.

Autre déception de la phase aller, l'AC Milan (8ème) vient tout juste de changer d'entraîneur et Sergio Conceição souhaiterait un renfort par ligne, en priorité en défense où il pourrait perdre le très convoité Fikayo Tomori.

L'AS Rome, distancé dans la course à la Ligue des champions, son objectif du début de saison, pourrait profiter du mercato de janvier pour faire un premier ménage et se débarrasser notamment de son capitaine Lorenzo Pellegrini,

sifflé à chaque match à domicile par ses propres supporters, voire de Paulo Dybala, qui intéresse toujours des clubs saoudiens.

Le Bayern Munich de Vincent Kompany a jeté son dévolu sur le milieu de 19 ans de Hoffenheim Tom Bischoff, selon Bild. Le joueur n'a pas encore prolongé avec son club, ce qui permet au Bayern d'entamer les négociations dès janvier.

Leipzig, d'ores et déjà éliminé de Ligue des champions, devrait aussi être actif cet hiver pour relancer sa saison. L'attaquant de Francfort Omar Marmoush pourrait aussi être l'un des tubes de l'hiver, puisque Liverpool, Arsenal et Chelsea vont chercher à le recruter, selon Caught Offside.

La Liga retire Dani Olmo de l'effectif du FC Barcelone

L'avenir de Dani Olmo, qui ne figurait plus mercredi sur la liste des joueurs du FC Barcelone pouvant évoluer en Liga, est en suspens, le club catalan ne remplissant pas selon les organisateurs les conditions financières pour que le joueur puisse continuer à y participer.

La Liga a également supprimé l'attaquant Pau Victor, recruté comme Dani Olmo par le Barça cet été, de la liste des joueurs inscrits sur son site Internet après que l'organe dirigeant de la compétition a annoncé mardi soir que le club n'avait pas "présenté d'alternative" lui permettant "d'inscrire des joueurs" conformément à son "règlement de contrôle économique".

A l'inverse, le défenseur danois Andreas Christensen, blessé lors de la première partie de la saison, a fait son retour dans l'effectif du Barça disponible pour jouer la Liga.

Les Blaugranas, criblés de dettes, avaient fait signer Olmo jusqu'au 31 décembre 2024 avec 80% du salaire de Christensen, grâce à une exception qui permet aux clubs de remplacer les joueurs absents pendant de longues périodes.

En raison des limites de dépenses fixées par la ligue espagnole de football, Olmo jouait à titre temporaire jusqu'à ce que le Barça résolve ses problèmes financiers.

Sa situation étant en suspens, Olmo peut théoriquement désormais signer avec n'importe quel autre club.

Mais le Barça, qui a déjà épuisé toutes les voies légales pour prolonger son enregistrement jusqu'au 30 juin 2025, a annoncé mardi qu'il avait demandé à la Fédération espagnole de football une nouvelle licence pour lui et Pau Victor.

Selon les médias espagnols, ce subterfuge donnerait au FC Barcelone un précieux délai supplémentaire pour résoudre ses problèmes.

L'éventuel départ libre de l'international espagnol, recruté pour environ 60 millions d'euros, serait un coup dur sportif et financier pour le Barça, actuel troisième de la Liga et deuxième de la phase de poule de la Ligue des champions.

Le joueur de 26 ans a inscrit cinq buts en championnat et un dans la plus prestigieuse des compétitions européennes.

Pour son édition 2025, un rallye Dakar "costaud" dans le désert d'Arabie

Près de 8.000 kilomètres à avaler dans les sables du désert d'Arabie saoudite: avec un parcours relevé, le rallye Dakar démarre en trombe vendredi pour sa sixième année de présence dans la péninsule arabique.

Embrayant à Bisha dans le sud-ouest du pays, le plus célèbre des rallyes-raids va tracer une boucle à travers l'Arabie saoudite pour aboutir le 17 janvier à Shubaytah, dans les dunes du désert de l'Empty Quarter, à la frontière avec les Emirats arabes unis.

Sur ce parcours constitué d'un prologue et 12 étapes, avec plus de 5.000 kilomètres de spéciales (sections chronométrées), les concurrents devront affronter dès le deuxième jour la redoutable "48h chrono" inaugurée l'an dernier, qui oblige les pilotes à dormir dans le désert sans assistance.

"C'est le rallye de la maturité", a déclaré à l'AFP son directeur David Castera, "avec un vrai niveau de difficulté, c'est un vrai, costaud Dakar, qui va pousser tout le monde hors de ses limites, hors de sa zone de confort".

Du côté des autos, ce neuvième Dakar sera-t-il enfin le bon pour le nonuple champion du monde

des rallyes, Sébastien Loeb ?

Au volant cette année d'une Dacia Sandrider, écurie qui fait son entrée sur le Dakar, l'Alsacien de 50 ans espère bien se hisser sur la plus haute marche du podium qui s'est si souvent dérobée à lui de si peu (3e en 2019 et 2024, 2e en 2017, 2022 et 2023).

"On sait que c'est toujours délicat un premier Dakar avec une voiture nouvelle, mais de ce qu'on a vu jusqu'à présent ça s'est plutôt bien passé, donc on peut être optimiste", a-t-il confié à l'AFP.

Le Français a pu étrener sa nouvelle voiture en compétition en octobre au rallye-raid du Maroc, où il est arrivé second, 5 minutes derrière son coéquipier chez Dacia Nasser al-Attiyah. Pour son 21e Dakar, le vétéran qatarien courra avec l'objectif d'un sixième titre en ligne de mire.

Mais attention à l'incroyable Carlos Sainz, gagnant de la dernière édition. L'Espagnol de 62 ans, toujours affûté, vise un cinquième Dakar au volant d'une Ford Raptor.

En moto, dossier n°1 et champion du monde en titre de rallye-raid, le Botswanaïss Ross Branch, arrivé 2e à l'édition précédente, part avec l'étiquette de



favori sur sa Hero. Il devrait toutefois avoir fort à faire avec le vainqueur de la précédente édition, Ricky Brabec, ou encore le Français Adrien Van Beveren.

Pour la 47e édition du célèbre rallye-raid, créé en 1979 entre Paris et Dakar et qui a quitté l'Afrique pour l'Amérique du Sud en 2009, 800 concurrents - dont un quart de Français - sont en lice dans les différentes catégories.

Sur 45% du kilométrage des spéciales, les parcours des motos et des autos ont été différenciés afin de diminuer les risques d'accrochages mais aussi de complexifier la navigation des autos, qui ne pourront pas suivre les traces des motos, plus rapides.

Le rallye Dakar a posé sa tente en Arabie saoudite en 2020 aux termes d'un contrat dont le montant n'a pas été révélé.

Un an après un séisme dévastateur

Les artisans de la laque veulent garder espoir à Wajima

Penché sur sa table de travail, Takaho Shoji applique une couche de laque sur un objet en bois, désireux de réinsuffler la vie, un coup de pinceau à la fois, dans sa ville japonaise dévastée par le séisme du Nouvel an 2024.

"Je pense que je dois faire tout ce que je peux pour faire avancer la reconstruction, poursuivre cette tradition et la transmettre aux prochaines générations", dit d'une voix douce cet homme de 53 ans, père de deux enfants.

"Nous devons travailler plus dur ensemble, sinon l'industrie locale de la laque s'éteindra", souffle-t-il.

La ville de Wajima, sur la côte bordée par la mer du Japon, est réputée dans l'archipel et au-delà pour ses laques connues sous le nom de Wajima-nuri, dont un simple bol à soupe peut coûter plus de 150 euros.

Mais le 1er janvier dernier, cette localité de 20.000 habitants et l'ensemble de la péninsule de Noto où elle se trouve ont connu la mort, la souffrance et la désolation.

Alors que chacun préparait le dîner du Nouvel an, un fort trem-

blement de terre de magnitude 7,5 s'est produit, suivi de nombreuses répliques, provoquant tsunamis, incendies et glissements de terrain qui ont forcé la majorité des habitants à évacuer dans des abris.

Puis en septembre, alors qu'ils tentaient de reconstruire leur vie, des pluies torrentielles ont inondé la ville, détruisant des maisons qui avaient résisté aux séismes, et terminant de désorganiser le réseau de quelque 700 artisans de l'industrie locale de la laque.

Les dommages sont tels que la municipalité peine à recenser ceux toujours en activité.

Le Wajima-nuri est connu pour sa solidité et ses motifs délicats et élégants, souvent utilisé pour des bols et baguettes, mais aussi sur des meubles haut de gamme et des articles de décoration.

Plus de 100 étapes sont nécessaires à sa production, des tâches réparties entre des artisans spécialisés, certains se concentrant sur le revêtement de la laque et d'autres sur la sculpture et le façonnage.

Parmi ces professionnels tentant de préserver leur tradition, Taiichi Kirimoto, dont l'atelier de



Wajima-nuri existe depuis sept générations, vit avec son épouse dans son atelier depuis la catastrophe, et s'active à la reconstruction.

Il a ainsi travaillé avec l'architecte réputé Shigeru Ban pour construire des espaces de travail temporaires à partir de matériaux en carton, et a parcouru le pays pour promouvoir son atelier et fournir des lieux de travail aux artisans.

"Les objets en laque procurent un sentiment de réconfort, de chaleur et de bien-être aux gens. C'est peut-être différent de la commo-

dité moderne", pense M. Kirimoto, qui a travaillé avec de grandes marques comme Hermès.

Takaho Shoji, un artisan de son réseau spécialiste du revêtement, a lui aussi été marqué par le séisme: passionné de pêche, il se trouvait seul dans un port à proximité lorsque la terre a tremblé, le faisant tomber en arrière.

L'eau de mer a rugi et s'est retirée rapidement, mettant brièvement à nu le fond marin avant de revenir en trombe sous forme de tsunami. Des glissements de terrain ayant bloqué les routes, il avait

décidé de passer la nuit dans sa voiture, sur un terrain plus élevé.

Le lendemain, il avait retrouvé sa famille, dans un lieu d'évacuation. Lui a commencé à prêter main forte à la communauté, encourageant les gens à rester dans la ville.

Mais quand son hébergement temporaire a été endommagé par les inondations de septembre, il s'est demandé si c'était vraiment la bonne décision. "C'est ce qui me préoccupe le plus: lorsque vous perdez des gens, la communauté est dévastée", dit-il.

M. Shoji reste persuadé que la tradition du Wajima-nuri, source de fierté locale, peut redonner de l'énergie à sa ville natale en cette période de grande détresse. Il teste de nouvelles méthodes, inspirées de la tradition séculaire, pour faire entrer la laque dans l'ère moderne.

"Notre avenir est incertain. Mais je veux œuvrer pour faire avancer les choses."

"Honnêtement, je ne sais même pas si j'avance ou non. Mais tout ce que je peux faire (...) c'est me donner à fond pour aller de l'avant".

Recettes

Ptits biscuits de Noël



Ingrédients :

250g Farine
100g Beurre ramolli
50g Amandes en poudre
125g Sucre
2Oeufs (dont 1 jaune pour la dorure)
1cuil. à café Levure

Préparation :

Mélanger dans une grande jatte la farine, le levure, le sucre et la poudre d'amandes.

Ajouter le beurre et un oeuf; puis travailler avec une fourchette.

Pétrir ensuite avec les mains

(faire une "boule"), et l'assaisonner au choix avec : 4 épices, cannelle/orange, citron...

Étaler la pâte avec un rouleau et découper des formes à l'emporte-pièce, les disposer sur une plaque garnie de papier sulfurisé.

Étaler un peu de jaune d'œuf avec de la cannelle sur les biscuits, pour qu'ils soient bien dorés, et enfourner 7 à 10 min (à surveiller).

Pour la décoration (yeux, boutons ...) mélanger 1 blanc d'œuf et du sucre glace et faites appel à votre imagination !

Une vague de chaleur exceptionnelle a tué des millions d'oiseaux marins en Alaska

Une vague de chaleur marine "sans précédent" a provoqué le décès de près de quatre millions de guillemots de Troil d'Alaska, plus de la moitié des oiseaux de cette espèce vivant dans cet Etat américain, a indiqué une étude récente.

Cette vague de chaleur du Pacifique Nord-Est, connue sous le nom de "Blob", a touché l'écosystème océanique depuis la Californie jusqu'au golfe d'Alaska de fin 2014 à 2016, selon l'étude publiée dans la revue scientifique, Science.

L'événement est considéré comme la vague de chaleur marine la plus importante et la plus longue, avec des températures augmentant de 2,5 à 3 degrés Celsius au-dessus des niveaux normaux, a déclaré Brie Drummond, co-auteur de l'étude, citée par la presse.

Le réchauffement des fonds marins a suscité la "plus grande vague de mortalité d'une seule espèce enregistrée dans l'histoire moderne", déplore l'étude, ajoutant que cette "perte catastrophique" met en évidence des changements plus vastes dans

les environnements marins provoqués par le réchauffement des températures océaniques.

Si les guillemots ont souvent survécu à des vagues de mortalité plus faibles provoquées, par le passé, par des facteurs environnementaux et anthropiques, "l'ampleur et la rapidité de la mortalité pendant cette vague de chaleur ont été particulièrement alarmantes", selon les scientifiques.

L'étude met en avant le rôle essentiel de ces oiseaux prédateurs aux plumages noirs et

blancs dans la régulation du flux d'énergie au sein de la chaîne alimentaire marine de l'hémisphère nord. Parallèlement au déclin des populations des guillemots, l'une de leurs principales proies, la morue du Pacifique, a également chuté d'environ 80% entre 2013 et 2017, a encore révélé l'étude.

Elle note qu'au début de la vague de chaleur en 2014, la population de guillemots d'Alaska représentait 25% de la population mondiale de cette espèce d'oiseaux marins.

